



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2729
20 novembre 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Licenciements, sous-effectifs, usines-clusters

Non à la triple peine pour les travailleurs !

PASCAL GUITTET

Complotisme

**Un poison
pour les
consciencés**

Page 6

Ehpad

**L'épidémie
continue
ses ravages**

Page 13

Drame des migrants

**Les gouvernements
européens
responsables**

Page 16

Leur société

- Police : les violences seront cachées 3
- Grande distribution : chômage partiel, profit total 3
- Pauvreté : à qui profite le crime ? 3
- Saint-Denis : une évacuation indigne 4
- Surenchères de la droite : des mots lourds de danger 4
- Petits commerçants : l'argent public, un sauvetage illusoire 5
- Municipalités : la situation se dégrade 5
- Blanquer : leçon de mépris 5
- Complotisme : les fausses révélations de « Hold-up » 6
- Un poison pour les consciences 6
- Covid-19 : la course aux vaccins s'emballa 7
- Pénuries de médicaments : le choix des grands laboratoires 7
- Télétravail 11
- Personnes vulnérables au Covid-19 : un pas en avant, deux pas en arrière 11
- Marseille : deux ans après l'effondrement, toujours rien 11
- Assurance chômage : une attaque inadmissible 16

Dans le monde

- Mali : l'armée française dans l'impasse 8
- Sahara occidental : le régime marocain en guerre 8
- Sénégal : la misère s'aggrave 9
- Arabie Saoudite : libérez les militantes emprisonnées ! 9
- Chili : la constitution de Pinochet désavouée 10
- Brésil : le retour de la droite traditionnelle 10
- Migrants morts en mer : une tragédie sans fin 16
- Space X : à l'ombre de la Nasa 16

Dans les entreprises

- SNCF - Paris Saint-Lazare 12
- RATP 12
- Lactalis 12
- Ehpad 13
- Ehpad - Les Girondines 13
- Nos lecteurs écrivent : aides à domicile 13
- Printemps 14
- Amazon : un épouvantail bien pratique 14
- Bridgestone-Béthune 15
- Continental Sarreguemines 15

Pandémie : non à la triple peine pour les travailleurs !

Au nom de la guerre sanitaire, le gouvernement impose de lourds sacrifices à la population. En encadrant tous les aspects de la vie sociale, il restreint les contacts familiaux, il interdit de fait les moments de convivialité et fait pleuvoir les amendes, 90 000 sur ces quinze derniers jours.

À côté de cela, il faut aller travailler, quand bien même les métros et les bus sont bondés, et nombre d'entreprises sont devenues des clusters.

À l'usine Toyota d'Onnaing, au moins 101 ouvriers ont été contaminés au mois d'octobre, conduisant l'Agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France à classer l'usine comme cluster Covid. La direction a refusé de reconnaître ce classement par l'ARS, expliquant avoir ses propres règles pour définir un cluster. Après avoir tenté de culpabiliser les ouvriers, elle leur a demandé de venir travailler des samedis et dimanches supplémentaires, ainsi que la nuit du 11 novembre, à 1 500 par équipe. Mais, attention, elle a réactivé le plan Vigipirate, avec vigiles aux portes, comme s'ils pouvaient empêcher l'entrée du virus !

Tous les médias ont dénoncé la fête qui a réuni 300 personnes dans un pavillon de Joinville-le-Pont samedi 14 novembre. Mais qui parlera de ces usines qui sont de véritables nids à Covid et qui attestent de l'irresponsabilité patronale ?

Dans de nombreuses entreprises, le fossé entre le protocole sanitaire affiché et la réalité du travail n'a cessé de se creuser depuis juin. À l'usine Renault de Flins, des dizaines de cas sont recensés chaque semaine par les travailleurs. Comment s'en étonner ? Sur les lignes de montage, la distanciation physique n'est pas respectée parce que les opérations nécessitent de travailler à plusieurs, en même temps ou successivement, dans chaque voiture. Mais y-a-t-il plus de personnel pour désinfecter les postes ? Les cadences ont-elles baissé pour gérer au mieux la situation ? Y a-t-il plus de pauses pour soulager les ouvriers forcés de porter le masque ? Bien sûr que non !

Alors que le gouvernement répète qu'il faut s'isoler quand on est positif et se faire tester lorsque l'on est cas contact, combien de directeurs d'usine minimisent ou cachent les cas avérés de Covid, pour que les postes soient tenus, malgré le sous-effectif permanent ? Combien font pression sur les salariés vulnérables, voire sur ceux qui ont été testés positifs, pour qu'ils ne se mettent pas en arrêt ? Aujourd'hui, la loi autorise les tests rapides

dans les infirmeries de la médecine du travail pour des salariés volontaires et sous couvert d'anonymat. Combien d'entreprises s'en sont saisies ?

Dans les bureaux, des salariés qui pourraient et voudraient être en télétravail sont priés d'être présents. Qu'a fait la ministre du travail ? Elle a répété que « le télétravail n'était pas une option », en se contentant de froncer les sourcils.

Les leçons de morale sanitaire, les contraintes, contrôles et amendes s'arrêtent aux portes des entreprises. À l'intérieur, c'est le règne du patronat et le seul protocole qui fait loi est celui des profits. Toute mesure sanitaire susceptible de ralentir les cadences et la production est rejetée.

La dictature patronale est un vecteur important de la propagation du virus, le gouvernement et les autorités sanitaires le savent bien ; mais ils n'y feront rien. Fidèle à lui-même, Macron gère la crise sanitaire en fonction des intérêts du grand patronat, et seulement du plus grand. En fermant les commerces dits non essentiels, il montre qu'il est prêt à sacrifier des dizaines de milliers de commerçants sur l'autel des profits des plus gros. Et les plus gros n'ont pas fini d'en profiter !

La grande distribution, une des grandes gagnantes du premier confinement et sans doute du second, met 100 000 salariés au chômage partiel, au prétexte de quelques rayons fermés. C'est coup double ! Elle fera trimer davantage ses employés lorsqu'ils seront présents et, en plus, elle fait payer une partie de leur salaire par l'État. Rien que pour Casino, c'est une économie de 6 millions !

La grande distribution est le symbole du grand patronat, des financiers, de la grande bourgeoisie, qui profitent du Covid pour accroître leur rentabilité en licenciant, en supprimant des emplois et en augmentant la charge de travail. Pour le grand patronat, c'est le beurre et l'argent du beurre. Pour les travailleurs, entre la peur pour leur santé et pour leur emploi et leur salaire, c'est la triple peine !

Incapables de gérer efficacement cette crise, le gouvernement et le grand patronat s'en servent pour nous faire marcher au pas. Prendre au sérieux l'épidémie, ne pas se laisser embobiner par les thèses complotistes, ne signifie ni se taire ni faire confiance. C'est, au contraire, exprimer la conscience d'avoir à lutter tout à la fois contre le coronavirus et contre la cupidité capitaliste.



RICHARD DE HULLE MAXPPP

Police : les violences seront cachées

La nouvelle loi, dite de « sécurité globale », discutée en ce moment à l'Assemblée nationale contient dans son article 24 une disposition menaçant d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende ceux qui diffuseraient des images de policiers ou de gendarmes en intervention.

Bien que la députée macroniste corapporteuse de la loi prétende qu'« il n'est en aucun cas question d'empêcher les journalistes de travailler, ou de porter atteinte au droit d'information des citoyens », c'est évidemment une tentative d'intimidation de ceux qui dénoncent les brutalités policières, vidéos à l'appui.

L'article 24 prend prétexte d'éventuelles atteintes à l'« intégrité physique ou psychique » des policiers pour punir la diffusion de telles vidéos. On comprend bien qu'un policier violent, croyant que son uniforme le met à l'abri de toute poursuite et pourtant pris sur le fait, car filmé par un téléphone portable, doit être au minimum déstabilisé psychologiquement. C'est donc lui qui sera protégé par la loi

et non sa victime, ce que dénoncent des syndicats de journalistes, la Ligue des droits de l'Homme, jusqu'au haut-commissariat aux Droits de l'homme de l'ONU, etc.

Ces dernières années, la police a été irritée que des débordements de ses membres ne restent pas confinés dans les enquêtes de la Police des polices. Des vidéos circulant sur Internet rompent de plus en plus ce huis clos où on lave, parfois avec complaisance, son linge bleu en famille.

Avec une loi de ce type, il n'est pas certain que la population aurait pu savoir que des CRS avaient frappé de nombreuses fois des gilets jaunes réfugiés dans un fast-food pour échapper à une charge; ou bien que la mort du livreur Cédric

Chouviat n'était pas accidentelle, mais provoquée par une strangulation policière; ou bien encore que le garde du corps présidentiel Benalla fêtait le 1^{er} Mai en rudoyant manifestants et passants.

Cette loi fait partie de l'opération de séduction entamée par Macron et son ministre de l'Intérieur Darmanin en direction des policiers. Il est symbolique qu'un de ses deux corapporteurs soit le député LREM Fauvergue, commissaire de police à la retraite et ancien chef du Raid.

La loi prévoit d'augmenter les pouvoirs des polices municipales, de faire appel aux sociétés privées de sécurité pour des tâches de surveillance, ainsi que de généraliser l'usage de caméras portées par des drones pour contrôler l'espace public, notamment lors des manifestations.

Parallèlement, un Livre blanc sur la sécurité, rédigé par des hauts fonctionnaires du ministère de



SERGE D'IGNAZIO

Pourra-t-on encore diffuser cette photo ?

l'Intérieur, plaide pour le triplement des crédits affectés aux missions sécurité de l'État d'ici 2030.

Le gouvernement déploie tous les moyens pour se faire bien voir de sa police et pour s'attirer les bonnes grâces de ceux qui, dans l'électorat, ne voient la solution des dysfonctionnements de la société qu'au travers du prisme sécuritaire. Il faut dire que, sur ce créneau, il y a de la

concurrence du côté de la droite et de l'extrême droite, et même d'une partie de la gauche.

Quant à savoir si un peu plus de matraque résoudra les problèmes sociaux qui s'aggravent avec la crise, le simple fait de recourir à une trente-deuxième loi sur la délinquance en trente ans devrait faire douter de l'utilité de ce type de mesure.

Lucien Déroit

Grande distribution : chômage partiel, profit total



CARINE ROBINIAULT/ECHOS SARTHOIS

Prenant prétexte de la fermeture de rayons non essentiels dans les magasins, plusieurs groupes de la grande distribution ont annoncé qu'ils allaient imposer le chômage partiel à une partie des salariés, faisant ainsi payer tout ou partie de leurs salaires par l'État.

Chez Carrefour, cela devrait concerner 85 000 salariés. Ceux qui travaillent dans les rayons fermés seront en chômage deux ou trois jours par semaine. Pour les autres, ça sera un jour par quinzaine. À l'exception des drives et de la logistique, tous les secteurs seront concernés. Auchan, quant à lui, n'a pas communiqué le détail des mesures mais a d'ores et déjà annoncé qu'il ne versera pas de complément aux 84 % du salaire pris en charge par l'État.

Face aux critiques qui

commençaient à se faire entendre, la ministre du Travail est montée au créneau pour justifier ce nouveau cadeau aux capitalistes. Pour justifier cette attaque, elle a ainsi repris à son compte les arguments du patronat sur la baisse de fréquentation, que les travailleurs ne constatent pas.

Et, même si elle était effective, ce ne serait pas à eux d'en faire les frais. Ces groupes riches auraient largement les moyens de payer pour maintenir les salaires et les emplois. Carrefour, après

avoir versé 182 millions de dividendes aux actionnaires cet été, vient d'annoncer une croissance mondiale de 4 % au troisième trimestre, un record depuis vingt ans, paraît-il. Pour Auchan aussi, l'argent coule à flots. Les bénéfices sont en hausse de 15 % au premier semestre et atteignent 1,24 milliard d'euros.

La politique patronale qui consiste à se débarrasser, temporairement ou définitivement, d'une partie des travailleurs pour surexploiter ceux qui restent est inacceptable. Les travailleurs devront imposer leur propre politique : prendre sur les profits pour répartir le travail entre tous sans perte de salaire.

David Mencas

Pauvreté : à qui profite le crime ?

Dans son rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France, le Secours catholique annonce que 12 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire cette année.

Pour la presse et les commentateurs, l'explication de cette explosion de la pauvreté est simple : elle est due à la crise sanitaire. En réalité, la cause en est la crise du système capitaliste.

Si l'épidémie de Covid-19 a incontestablement accéléré la hausse de la pauvreté, elle ne l'a pas créée. Au lendemain de la crise de 2008, 2,6 millions de travailleurs étaient déjà contraints de recourir à l'aide alimentaire. Ils étaient 5,5 millions en 2017. Le nombre de familles qui n'ont plus aucune ressource augmente. Le nombre de sans-abri a été multiplié par deux depuis 2012, pour atteindre 300 000 personnes.

Ces chiffres ne sont pas le résultat d'une fatalité sociale. La pauvreté est directement liée à la guerre que les capitalistes mènent à l'ensemble de

la classe ouvrière. Dans ce monde de requins, les plus gros étouffent les plus petits. Pour survivre face à la concurrence exacerbée par la crise économique, ils aggravent l'exploitation en multipliant les attaques. Tous les moyens sont bons pour maintenir les profits : les suppressions d'emplois, la précarité, les baisses de salaire. L'État n'est pas en reste, lui qui aide le patronat à enfoncer les couches populaires dans la pauvreté avec les attaques contre l'Assurance chômage, les baisses des APL, etc.

Les rapports faisant état d'une hausse de la pauvreté risquent de se succéder inexorablement, sans que rien ne change, du moins tant que les capitalistes pourront organiser la société à leur profit

D. M.



DC ACTU SEINE-SAINT-DENIS

Après leur évacuation du camp de Saint-Denis, les migrants attendent d'être pris en charge.

Saint-Denis : une évacuation indigne

Mardi 17 novembre la police a évacué le camp de migrants installé près du stade de France à Saint-Denis. 2 500 personnes y survivaient dans des conditions indignes.

Lorsque l'évacuation a commencé à l'aube, 70 cars encadrés par d'importantes forces de police étaient là pour convoyer les migrants dans les 26 centres d'hébergement prévus pour les accueillir. Tous les alentours étaient bouclés, la station de métro voisine fermée et le trafic du tramway interrompu. La bousculade pour monter dans les cars a donné lieu à des affrontements avec la police et certains, arrosés de gaz lacrymogène, ont dû être pris en charge par le Samu ou les pompiers. Comme à chaque

évacuation, les tentes et les affaires que les migrants ne pouvaient emporter ont été brûlées et les pompiers ont dû intervenir.

Ce camp s'était installé là il y a quelques mois, après l'évacuation de celui situé le long du canal Saint-Denis à Aubervilliers, qui avait lui-même succédé au camp de la porte de La Chapelle, à Paris. C'est un cycle sans fin et l'on doit en être à plus de 70 évacuations de camps. Après un bref répit à l'abri, les migrants rejoignent la rue et se regroupent dans un nouveau lieu. Être en

groupe, même dans les pires conditions, est encore préférable à se retrouver seul.

Dans le camp du stade de France vivaient surtout des Afghans, mais aussi des Somaliens et des Érythréens. Ce n'est que tout dernièrement que des toilettes et des robinets d'eau avaient été installés. Auparavant, des latrines bricolées, quand ce n'était pas l'eau polluée du canal voisin, en tenaient lieu. Les repas étaient cuisinés sur des braseros de fortune, avec le risque d'incendie que cela implique là où les toiles de tente se touchaient presque. Le climat d'insalubrité était propice au développement des

maladies, en particulier la gale, dont les cas augmentaient de jour en jour. Seules les associations prenaient en charge la survie quotidienne des migrants, Médecins du Monde pour la santé, des collectifs de bénévoles pour le reste.

Les migrants évacués vont sans doute bénéficier, comme à chaque fois, d'un court séjour en hébergement d'urgence. Ils seront testés pour le Covid-19, nul ne connaissant l'état de l'épidémie dans ce camp où survivre, manger, être à l'abri, passait bien avant le souci d'éviter une contamination. Puis ils seront, comme à chaque fois, remis à la rue. Le préfet de police, Didier

Lallement, a pour sa part profité de l'occasion pour rappeler que « les personnes en situation irrégulière n'ont pas vocation à rester sur le territoire », appelant ainsi ses services à faire le tri parmi les évacués.

Mettre à l'abri 2 500 personnes de façon décente et sûre serait très facile pour le gouvernement d'un des pays les plus riches du monde. Il préfère les laisser se détruire physiquement et moralement, balancés de camp en camp, afin de signifier à tous ceux tentés par l'émigration que mieux vaut rester dans leurs pays d'origine. C'est un choix politique odieux.

Daniel Mescla

Surenchères de la droite : des mots lourds de danger

Mardi 17 novembre Les Républicains (LR), le parti héritier de Chirac et Sarkozy, a tenté d'intéresser les médias par une conférence autour de « l'autorité de l'État et la cohésion nationale ».

Son président en avait révélé la teneur la veille, dans une tribune adressée au Figaro où il reprend les thèmes xénophobes.

Pour le président de LR, l'immigration, forcément qualifiée d'incontrôlée, serait la cause de l'insécurité, de la délinquance et

du terrorisme islamiste. Sa réponse consiste en la construction de prisons, le renforcement des moyens de la police, l'arrêt de l'immigration et des régularisations, des obstacles nouveaux aux naturalisations. Pour faire bonne mesure, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, la droite demande un changement de Constitution restreignant les libertés civiles et les droits individuels.

Ces propositions viennent s'ajouter aux dizaines d'autres du même acabit pondues depuis des années par les partis de gouvernement, y compris les partis classés à gauche. Loin de traiter des problèmes réels de la population, celles de LR sont une réponse aux déclarations faites par ses concurrents directs sur le terrain électoral. Dans cette surenchère, le dernier coup de Macron est sa proposition de loi « contre le séparatisme », celui de Le Pen l'exigence d'une « législation de guerre » contre le terrorisme islamiste et, sous-entendu, contre les musulmans en général.

Soucieux de placer leur camelote et de se distinguer les uns des autres, ces partis

sont lancés dans une course à qui sera le plus anti-immigrés, à qui proposera les mesures les plus rétrogrades, jusqu'à évoquer la réouverture des bagnes ! Mais aucune de celles prises dans le passé ou envisagées pour l'avenir ne peut agir sur la délinquance et l'insécurité qui pourrissent la vie des quartiers populaires. Aucune n'est à même d'arrêter des assassins comme ceux qui ont sévi récemment. Elles rendent en revanche la vie encore plus difficile à ceux qui viennent chercher en France la possibilité de vivre en paix, de travailler et d'offrir un avenir à leurs enfants. Mises en pratique, elles couvriraient, et donc favoriseraient, les pratiques racistes de la police, décuplèrent les injustices quotidiennes subies par les habitants des quartiers populaires. Et, surtout, sans même avoir besoin d'être appliquées, elles contribuent à fabriquer une coupure entre les musulmans, ou supposés tels, et les autres.

De plus, ces mesures et cette propagande incessante ont leur logique, particulièrement maintenant que la société s'enfoncé

rapidement dans la crise, que les classes populaires se savent menacés par la pauvreté. Bien des responsables politiques emploient certes, aujourd'hui encore, les grands mots de république, laïcité, droits des femmes, etc. lorsqu'ils proposent de s'en prendre aux musulmans. Mais le fond de l'affaire est beaucoup plus malpropre : alors que la crise du capitalisme conduit la population travailleuse à la misère, toutes religions – ou absence de religion – confondues, les propagandistes anti-immigrés proposent, à mots encore couverts, de réserver les emplois, les logements, les allocations, la Sécurité sociale, la possibilité de vivre en fait, aux seuls non-musulmans. Pour l'instant, il ne s'agit que d'attirer des voix, mais il n'y a qu'un pas à faire pour que certains en fassent un programme concret, avant encore un autre pas pour que l'État exécute ce mandat d'apartheid à la française, pensant ainsi garantir paix sociale et tranquillité aux classes dominantes.

Paul Galois



Petits commerçants : l'argent public, un sauvetage illusoire

Jeudi 12 novembre, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a renouvelé les engagements à destination des petits commerçants. Mais, sous prétexte d'aider les petits, les gros vont, comme toujours, se tailler la part du lion.

Les défaillances financières et les faillites menacent d'être nombreuses et le gouvernement ne pourra pas continuer de se payer de mots bien longtemps, même si une réouverture semble se dessiner pour le 27 novembre ou le 1^{er} décembre.

Le gouvernement incite entre autres les bailleurs à faire l'impasse sur les loyers de novembre, en leur assurant un crédit d'impôt compensateur. Le mécanisme a été élargi aux loyers d'entreprises comptant jusqu'à 5000 salariés. On est loin de la petite boutique du coin de la rue. Ce sont les centres commerciaux qui sont visés et finalement, sous prétexte d'aide aux petits commerçants, des baisses d'impôts seront ainsi garanties à des

géants de l'immobilier commercial, qui pourront éponger une partie des impayés.

En France, 811 centres commerciaux sont recensés. Ils concentrent 36000 commerces et 450000 personnes y travaillent. Du côté des géants de la distribution, on trouve les sociétés foncières Carmila pour Carrefour ou Ceetrus pour Auchan, qui possèdent les galeries commerciales. Mais les géants du secteur sont Unibail-Rodamco, qui possède entre autres le Forum des Halles à Paris, le Carrousel du Louvre, ou bien Klépierre, assis sur un trésor immobilier estimé à 23 milliards d'euros en 2017, propriétaire de Val d'Europe ou de Créteil Soleil. BNP-Paribas, AXA, ou



VERMAND SITE

encore BlackRock en sont actionnaires, avec d'autres pointures de la finance moins connues.

Les petits commerçants ont certes parfois pour bailleur un particulier qui n'est lui-même pas millionnaire. Mais combien d'entre eux occupent des locaux propriétés de capitalistes qui ne se laisseront pas attendre quand l'aide publique se dérobera pour les plus

fragiles? Ces machines financières agissent à côté des banques, qui distribuent avec parcimonie les crédits, ou bien les refusent, alors qu'elles sont arrosées en permanence d'argent public. Le traitement infligé aux petits commerçants par les compagnies d'assurances est lui aussi significatif: alors que les contrats sont en renouvellement, celles-ci refusent de prendre en

compte les pertes liées au Covid-19 ou résilient des contrats avec des commerçants réticents face aux mesures prises pour écarter le risque pandémique.

Beaucoup de petits commerçants vont être étranglés, quand ils ne le sont pas déjà. Ce n'est pas le Covid-19 qui scelle leur perte, mais les mécanismes impitoyables de la société capitaliste.

Boris Savin

Municipalités : la situation se dégrade

Le 14 novembre, plus d'une centaine de maires ont envoyé une lettre ouverte à Macron, lui demandant de consacrer 1 milliard d'euros aux communes dont la situation se dégrade au point qu'elles n'arrivent pas à venir en aide aux plus démunis. Cette somme correspond à 1% du budget destiné au plan de relance.

La date choisie n'est pas anodine: il y a trois ans exactement, dans son discours fait à Tourcoing, Macron avait lancé un précédent plan, qualifié celui-là de mobilisation nationale, pour les quartiers populaires grevés par les coupes budgétaires décidées en haut lieu, alors que l'aggravation de la pauvreté faisait retomber sur les communes des charges supplémentaires. Mais, si la pauvreté est flagrante dans des banlieues ouvrières ou des villes de province désertées, elle n'épargne pas non plus les petites communes dans lesquelles les maires se débattent pour tenter de boucler leur budget.

Les signataires de la lettre constatent qu'en fait depuis trois ans aucune mesure ambitieuse n'a été prise pour aider les villes en difficulté et qu'avec la crise sanitaire qui amplifie les difficultés, «le sentiment qui domine est celui de non-assistance à territoires

en danger».

Présenté comme historique et destiné à faire repartir l'économie après la crise du Covid, le plan de relance du gouvernement se compose en grande partie d'aides aux entreprises via les volets écologie et compétitivité. Quant au troisième volet, celui de la relance sociale, il annonce certes de beaux projets tels que le soutien aux personnes précaires, aux associations de lutte contre la pauvreté, etc., mais les communes n'en ont pas encore vu la couleur.

Une lettre ne suffira certainement pas à infléchir la politique du gouvernement, pour qui l'argent public est destiné aux riches et aux possédants. Elle témoigne au moins de la situation, et de la colère qui s'accumule chez des milliers de personnes plongées dans la misère, plus à cause de dirigeants politiques qui les méprisent que de la crise sanitaire liée au Covid.

Marianne Lamiral

Blanquer : leçon de mépris

Jeudi 12 novembre, lors de la conférence de presse du gouvernement sur la crise sanitaire, le ministre de l'Éducation nationale, Blanquer, a eu le culot de s'attribuer les aménagements imposés dans les lycées par des grèves d'enseignants ou les mobilisations des élèves à la rentrée de vacances de Toussaint.

Et encore, les mesures pour limiter le nombre d'élèves concentrés le même jour dans les lycées seront décidées établissement par établissement.

En fait, pour Blanquer, et cela depuis la rentrée de septembre, il était hors de question de prendre des précautions réelles contre la propagation du virus dans les établissements, en dehors de répéter la nécessité des gestes barrières et de porter le masque. Aucune embauche d'agents d'entretien, de surveillants ou d'enseignants n'a été faite pour améliorer la situation. Même les équipements de désinfection de base ont été bien souvent le fait d'interventions du personnel. Après avoir imposé que rien ne change dans les collèges, pour que tous les élèves restent en cours, le ministère annonce de prétendus aménagements pour les 4^e et les 3^e uniquement, et seulement dans certains collèges. En revanche, dans

les écoles, tout continue comme avant les vacances d'automne, à l'exception du masque désormais obligatoire dès 6 ans.

Depuis septembre, Blanquer prétend qu'il veut éviter au maximum d'éloigner de nouveau les jeunes et les enfants des établissements, car cela pénaliserait ceux issus des milieux les plus pauvres. Il est sûr que la

diminution et, encore pire, l'annulation des cours en classe avec un enseignant accentuent les inégalités et renforcent les difficultés, ne serait-ce dans des familles où il n'y a aucun équipement informatique.

Au lieu de déployer des moyens d'urgence pour essayer tout à la fois de limiter la circulation du virus et de maintenir des élèves dans un cadre scolaire, Blanquer ne se préoccupe que d'aider les patrons à garder au travail le maximum de monde. L'intérêt des enfants ne compte guère pour ceux qui nous gouvernent.

B.S.



Complotisme : les fausses révélations de *Hold-up*

Calculé minutieusement pour faire du bruit, le documentaire *Hold-up* a eu un large écho, notamment dans les milieux populaires.

Il ne fait pas seulement appel à des préjugés, mais spéculer sur la défiance qui existe, à juste titre, vis-à-vis des autorités en général et des multinationales de la pharmacie en particulier. Cela lui permet de faire passer sa marchandise frelatée.

Si on y voit brièvement un chauffeur de taxi dire sa colère contre le manque de moyens donnés au personnel hospitalier, l'essentiel des autres interventions nie au contraire la gravité de l'épidémie et présente le port du masque comme un moyen de terroriser la population, des enfants des crèches aux pensionnaires des Ehpad, pour mieux la rendre docile. Le spectateur est amené petit à petit à l'idée que, derrière les mesures sanitaires, port du masque imposé, confinement, se cache le projet de Bill Gates et de quelques autres grands financiers

tapis dans l'ombre, qui voudraient « nous réduire en esclavage » en faisant disparaître « nos libertés », grâce à l'utilisation des techniques les plus modernes de traçage, mêlant pêle-mêle nanoparticules, 5G et paiement sans contact au moyen du téléphone portable.

Les médecins sont présentés comme corrompus dans leur ensemble par le Big Pharma et la science dite officielle comme entièrement aux mains de « l'oligarchie ». Le virus aurait été créé, si l'on comprend bien, par l'Institut Pasteur, et les partisans de l'hydroxychloroquine, le remède miracle de Didier Raoult, auraient été persécutés. Tout cela pour aboutir à la conclusion du film : un archevêque, ancien ambassadeur du Vatican aux USA, s'adresse dans une lettre à Donald Trump comme ultime recours face aux « élites mondialistes »



qui prépareraient en secret une « grande réinitialisation » devant leur soumettre toute l'humanité.

Ce documentaire est inspiré très largement des thèses les plus délirantes de l'extrême droite américaine. Il présente la conspiration qu'il prétend dévoiler comme l'établissement d'un gouvernement mondial au service de l'élite. Plusieurs des 37 intervenants qu'il met en scène sont d'ailleurs

notoirement liés à l'extrême droite. D'autres sont des tenants des médecines alternatives ou des militants anti-vaccination. Réfuter tous les mensonges ou les demi-vérités de ce documentaire manipulateur serait vraiment trop long. On peut simplement remarquer que ce discours qui prétend réveiller le spectateur aboutit à le faire se sentir impuissant face au grand complot en cours et

qui serait en train de refaçonner le monde. Il dénonce le virus de la peur instillé par les gouvernements pour tétaniser les populations et empêcher toute réaction, mais explique que 3,5 milliards d'humains vont être exterminés et que le reste de l'humanité sera lobotomisé par les dernières technologies. La dénonciation de la « manipulation » en cache mal une autre.

Serge Fauveau

Un poison pour les consciences

Les mensonges répétés des gouvernements dans la crise actuelle du Covid-19 comme dans de multiples domaines, leurs décisions politiques systématiquement dictées par les intérêts des grands groupes capitalistes, alimentent les idées complotistes.

Ces théories, reflet des peurs engendrées par les crises multiples du capitalisme, sont un poison pour la conscience des opprimés.

La domination de la bourgeoisie sur toute la société est évidemment bien réelle, mais elle n'est pas une sorte de complot ourdi par un petit groupe occulte de milliardaires. Il n'y a là aucun secret. Les capitalistes les plus puissants sont connus. Si beaucoup préfèrent vivre discrètement, ils ne se cachent pas spécialement. Quelques-uns choisissent même de se mettre en scène. Certains sont les héritiers de familles bourgeoises anciennes, comme David Rockefeller cité dans

Hold-up. D'autres, Jeff Bezos, Bill Gates, Bernard Arnault, Warren Buffet, etc., se sont enrichis plus récemment dans le numérique, le luxe ou la finance.

La domination des capitalistes est sociale : ils tiennent leur pouvoir de leur propriété sur les principaux moyens de production, qui leur permet de s'approprier les richesses créées par des centaines de millions de travailleurs dans le monde. Parce qu'ils possèdent les capitaux, ils décident des secteurs économiques dans lesquels investir, des pays ou des régions dans lesquels ouvrir ou fermer des usines, avec comme seule ligne de conduite : « le

profit maximum » et « après moi le déluge » ! Aucun secteur, pas plus celui de la santé et de la pharmacie que celui de l'agroalimentaire, n'échappe à leur emprise. C'est cette appropriation systématique, légale, de tout l'appareil économique indispensable à la satisfaction des besoins de l'humanité qui fait de la classe capitaliste une menace pour l'avenir.

La bourgeoisie n'a pas besoin de comploter pour régner. Ses capitaux lui permettent de se payer des journaux, des chaînes de télévision et les journalistes vedettes qui les animent. Elle n'a pas eu besoin de faire un hold-up sur les gouvernements ou les institutions. Les appareils d'État ont été bâtis pour servir ses intérêts. Ils sont dirigés par des hommes et des femmes qui appartiennent à son monde, ont été formés dans

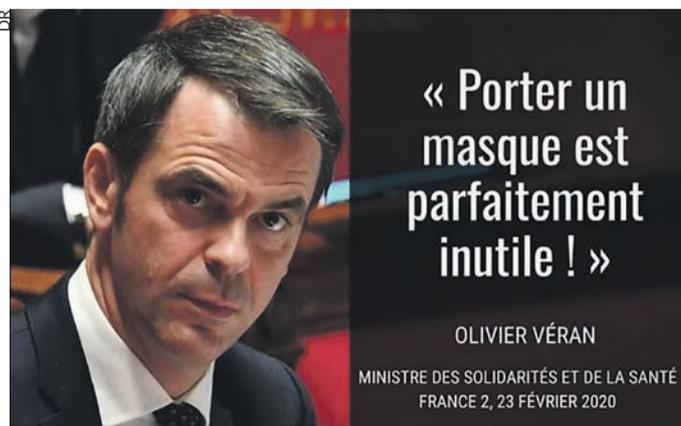
ses grandes écoles, font des allers-retours permanents entre le privé et le public. Ces dirigeants politiques défendent « quoi qu'il en coûte » les intérêts de la bourgeoisie au détriment de ceux des classes populaires. Cela passe par les coupes claires dans les budgets des hôpitaux publics ou le préachat des vaccins auprès des grands laboratoires. Partout dans le monde, ils mentent en présentant les intérêts patronaux comme ceux de la collectivité. Sans avoir eu besoin de la fabriquer avec un machiavélisme délirant, ils utilisent la pandémie actuelle, comme toutes les crises, pour favoriser un peu plus la fraction la plus puissante de la bourgeoisie.

Se borner à dénoncer les « gros », les « élites » sans jamais analyser et dénoncer le système capitaliste et l'exploitation est un thème classique des démagogues

d'extrême droite. Parler de complot, invoquer une action secrète du forum économique de Davos, du FMI, de l'OMS ou de toute autre institution internationale, revient à masquer les mécanismes réels du système, à élever devant les yeux des travailleurs un rideau de fumée pour leur cacher leur véritable ennemi. Ainsi, aucune perspective, aucun programme d'action n'est offert aux exploités pour changer leur sort par eux-mêmes.

Au fond, les complotistes prêchent le fatalisme et la résignation. Ils alimentent le fonds de commerce des démagogues, en particulier d'extrême droite, à la recherche de boucs émissaires pour pouvoir se présenter eux-mêmes comme des sauveurs du peuple. Les travailleurs conscients ne doivent pas avaler ce poison.

Xavier Lachau



23 février - 3 novembre 2020 : Véran varie.

Covid-19 : la course aux vaccins s'emballe

Le 9 novembre, l'américain Pfizer annonçait avoir mis au point un vaccin contre le Covid efficace à 90%. Le lendemain, un institut de recherche russe avançait 92% pour le sien. Le 16 novembre, c'était au tour de la société de biotechnologies américaine Moderna de faire monter les enchères en annonçant 94,5%. La limite sera bientôt atteinte...

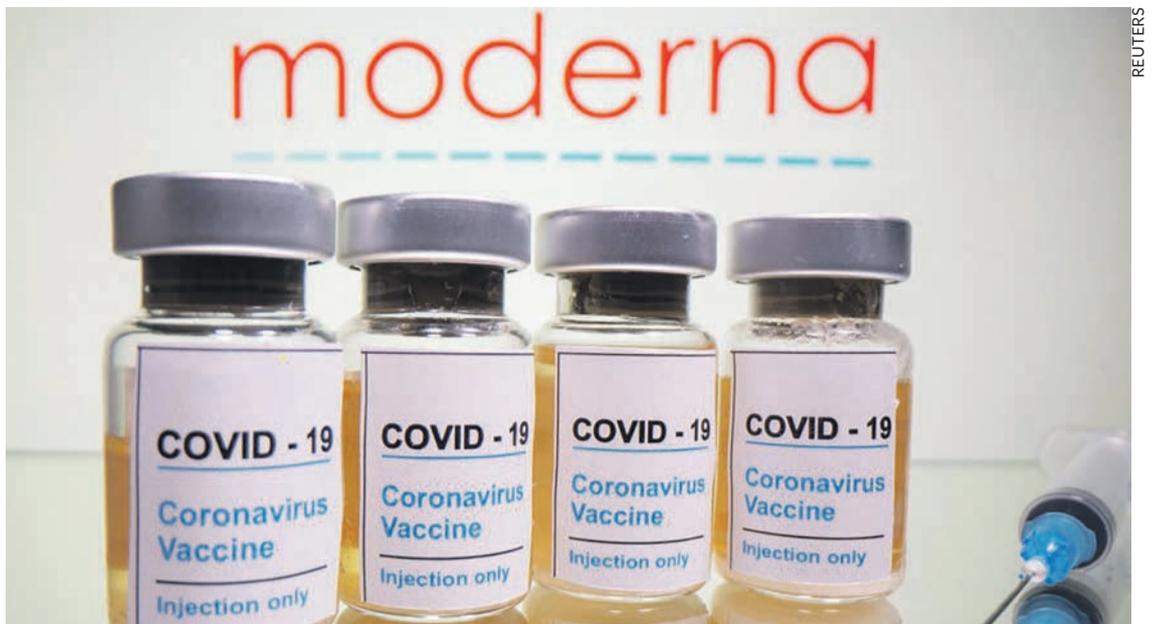
Pour l'essai Moderna, où 30000 personnes ont été réparties en deux groupes recevant soit le candidat vaccin soit un placebo, ce chiffre signifie: «Deux semaines après l'administration de la deuxième dose du vaccin, il a été trouvé 90 cas de Covid-19 dans le groupe placebo, et cinq cas de Covid dans le groupe vaccin. Soit une efficacité du vaccin de 94,5%.»

Ces chiffres sont avant tout de la communication, de la publicité à l'intention des marchés. Pour quelques-uns, c'est déjà une réalité bien palpable, comme le pactole empoché par le PDG du laboratoire Pfizer qui a vendu 5,6 millions de dollars d'actions de son groupe le jour de l'annonce de l'efficacité de son vaccin, lorsque l'action s'est envolée de plus de 7%. En témoigne aussi le cas de Moderna, une start-up américaine de biotechnologies créée il y a moins de dix ans, qui vaut aujourd'hui près de 40 milliards de dollars en Bourse, certes après avoir reçu plusieurs milliards de

fonds de l'État américain et de géants de la pharmacie, attirés par l'odeur des profits dégagés par de futurs médicaments, et dont le directeur a été transformé du jour au lendemain en milliardaire.

En plus des trois candidats vaccins déjà annoncés, huit autres en sont eux aussi à cette étape des essais cliniques de phase 3 où les produits sont testés, chacun, sur des dizaines de milliers de personnes afin de mesurer leur efficacité et aussi leur sécurité. Aucun candidat, pas même les trois cités, n'en a terminé avec ces études cliniques qui, seules, permettront d'autoriser la mise sur le marché de ceux qui auront satisfait à ces tests. Il reste encore des étapes et du temps avant de pouvoir vacciner les populations.

Mais déjà des contrats de production sont passés avec des façonniers, des usines se préparent à la fabrication, des contrats de fourniture et de distribution sont passés avec des gouvernements, avec des États.



Certains vaccins ne seront peut-être jamais fabriqués, faute d'efficacité ou de sécurité. Qu'importe. Dans cette ruée vers l'or où les profits escomptés se chiffrent en centaines de milliards de dollars, les grands groupes industriels, les Pfizer, GSK, Sanofi, AstraZeneca et autres, se sont déchargés des risques, ont obtenu que les États les garantissent, leur payent par avance des centaines de millions de doses.

En immunisant une grande partie de la population mondiale, un vaccin ou plutôt des vaccins efficaces permettraient d'endiguer le virus et apporteraient

une victoire sur la pandémie. Par définition, celle-ci est mondiale. Pour la combattre, il faudrait une organisation à la même mesure, planétaire elle aussi, tant pour la recherche que pour la production et la distribution des vaccins. Au lieu de cela, toutes les étapes qui pourraient conduire aux vaccins sont organisées pour le seul intérêt des actionnaires des géants de l'industrie pharmaceutique. C'est absurde, inefficace et dangereux.

Le pire est que cette situation conduit aujourd'hui la moitié de la population en France à affirmer qu'elle ne se fera pas vacciner

contre le Covid-19. À cause des scandales sanitaires qui se sont succédé, du sang contaminé à la Dépakine en passant par le Mediator et les vaches qu'on a rendues folles, la vaccination est remise en cause par beaucoup. À cause d'une organisation sociale entièrement dirigée par le profit, la moitié de la population se méfie de la vaccination, qui est pourtant un des progrès essentiels à la vie, au point de vouloir renoncer à cet acte indispensable à la vie collective. Il faut vraiment un vaccin contre le virus du profit capitaliste qui infecte la société.

Sophie Gargan

Pénuries de médicaments : le choix des grands laboratoires

Les pénuries de médicaments sont de plus en plus fréquentes et durent de plus en plus longtemps. Cette année, 2 400 d'entre eux auront été en rupture de stock selon l'Agence nationale de sécurité du médicament, soit deux fois plus que l'an dernier et six fois plus qu'en 2016.

Les choix commerciaux des grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux, qui ont la main sur les médicaments les plus essentiels, sont la cause de ces pénuries car, pour la plupart, ils ont délaissé certains médicaments pour en favoriser d'autres qu'ils vendent à prix d'or.

Il y a d'abord eu le déremboursement des médicaments dits de confort qui, s'ils ne sont pas essentiels dans le traitement d'une maladie, accompagnent les malades en les soulageant. Pour la Sécurité sociale, à la recherche permanente d'économies, ce « luxe » n'était plus permis, en tout cas à ceux qui n'avaient pas les moyens de se le payer

eux-mêmes.

Mais, depuis une dizaine d'années, ce sont les médicaments dits d'intérêt thérapeutique majeur, dont le manque peut mettre en jeu la vie du malade, qui sont de plus en plus en rupture de stock. Dans le secteur des anticancéreux par exemple, on trouve un médicament contre le cancer de la vessie dont Sanofi a stoppé la production en juillet 2019. Suite à cela, certains malades n'ont pas eu d'autre choix que de subir l'ablation totale de la vessie.

Ces médicaments en rupture de stock sont des produits anciens. Commercialisés depuis plus de vingt ans, ils ont fini par tomber dans le domaine public et ne sont

plus protégés par le brevet qui permettait aux laboratoires de les vendre à prix élevé. Maintenant qu'ils ne coûtent plus cher, moins de 4 euros pour le quart d'entre eux, les laboratoires cherchent en général à s'en débarrasser, sans se soucier qu'une production suffisante demeure. Celle-ci a été reprise ou sous-traitée par des groupes spécialisés dans les médicaments génériques, souvent localisés en Chine ou en Inde, et qui font leurs marges en récupérant parfois la totalité du marché mondial pour un médicament ou un principe actif donné. Cette concentration a aussi été une cause des pénuries car, en cas de problème de production, il n'y a pas d'autre fournisseur.

Pour lutter contre ce phénomène, le gouvernement a promis d'obliger les laboratoires à constituer des stocks. Mais, alors qu'il avait parlé de quatre mois de stock par médicament,



il a déjà reculé devant la pression des laboratoires qui n'ont accepté qu'un ou deux mois. En réalité, il laissera les laboratoires faire ce qu'ils voudront. Et ce n'est pas le montant des amendes qui risque de leur faire peur. L'an dernier, les deux seules amendes infligées à des laboratoires – pour défaut d'information sur le risque de rupture et non-respect du plan de gestion des pénuries – ont été de

830 et 5807 euros!

Aujourd'hui, ces mêmes laboratoires osent jouer les sauveurs de l'humanité en annonçant leurs futurs traitements contre le coronavirus. En réalité, ils marchandent avec tous les gouvernements la vente de leurs vaccins, avant même de savoir s'ils sont réellement efficaces, pour être assurés d'en tirer le meilleur profit.

Pierre Royan

Mali : l'armée française dans l'impasse

Un cadre d'al-Qaida au Maghreb islamique, Ba Ag Moussa, a été tué le 10 novembre par les militaires français de l'opération Barkhane. C'est le deuxième chef djihadiste abattu, après Abdelmalek Droukdel en juin dernier. La ministre des Armées, Florence Parly, s'est aussitôt félicitée d'un nouveau « succès majeur dans la lutte contre le terrorisme ».

Plus la ministre parle, et plus elle apparaît comme une adepte convaincue de l'auto-persuasion. La terreur dans laquelle vit une grande partie de la population malienne ne résulte pas des faits d'armes de tel ou tel chef de guerre djihadiste, mais de la déstabilisation totale du pays, à laquelle l'intervention militaire française de 2013 a largement contribué.

Aujourd'hui, on estime que plus de 250 000 personnes ont dû s'enfuir de chez elles à cause des attaques de villages, principalement dans le nord et le sud du pays, dans les régions de Ségou et Mopti, qui vivaient en paix lorsque l'armée française a débarqué. Les djihadistes, qui n'attendent pas les ordres venus de la direction d'al-Qaïda

pour commettre leurs exactions quotidiennes, ne sont pas seuls en cause. Les violences inter-ethniques exacerbées par les autorités maliennes ont fait des ravages, tout comme les massacres de civils par l'armée malienne sous couvert de représailles contre les djihadistes.

Les écoles sont souvent fermées à cause de la terreur que font régner les groupes djihadistes, qui n'hésitent pas à assassiner les enseignants. Les infrastructures indispensables à la population, ponts, routes, bacs, sont régulièrement sabotées, ce qui empêche la circulation des habitants et compromet l'approvisionnement des marchés. Se déplacer d'une ville ou d'un village à l'autre ne se fait qu'à ses risques et



Soldats de l'opération Barkhane au nord Mali.

périls.

Dans ce chaos, l'armée française a largement prouvé en sept ans que son intervention n'assure pas la sécurité de la population. Bien au contraire, la présence militaire française entretient et protège tout ce dont souffre la population malienne et la révolte : les exactions de l'armée, la corruption des dirigeants, la richesse d'un petit nombre tandis que partout on vit dans la misère. C'est là le terreau sur lequel prospèrent les groupes djihadistes

et c'est ce qui explique leur expansion dans tout le pays. C'est cela qui jette sans cesse de nouvelles recrues dans les bras de ces groupes et les fait adhérer à leur idéologie retrograde prônant le terrorisme non seulement contre le pouvoir, mais aussi contre la population. L'armée française peut bien tuer quelques chefs djihadistes, voire quelques dizaines de leurs hommes, cela fera seulement autant de martyrs aux yeux de ces nouveaux venus.

Les militaires français

sont de plus en plus perçus comme une armée d'occupation, qui mène sa propre guerre et desquels la population n'attend plus rien. S'ils avaient été accueillis en libérateurs à Gao et à Tombouctou en 2013, les manifestations de cette année ont fini par réclamer leur départ. En poussant des cris de victoire à chaque djihadiste ou présumé tel tué, Florence Parly cherche surtout à cacher que la France est au Mali dans une situation sans issue.

Daniel Mescla

Sahara occidental : le régime marocain en guerre

Depuis vendredi 13 novembre, les combats ont repris au Sahara occidental entre l'armée marocaine et les forces indépendantistes sahraouies du Front Polisario, mettant fin à un cessez-le-feu en vigueur depuis 1991.

Ces affrontements viennent raviver un conflit qui ne s'est jamais éteint depuis qu'en 1976, à la mort du dictateur Franco, l'Espagne s'est retirée de ses possessions coloniales dans cette partie du Sahara. Ces territoires, peu peuplés, renferment d'importants gisements, de phosphate notamment, qui ont aiguisé les convoitises de toutes les

puissances régionales.

Après le départ des troupes espagnoles, le Maroc annexe le nord et le centre du Sahara occidental, tandis que la Mauritanie s'accapara la partie sud. Le Front Polisario proclama alors une République arabe sahraouie démocratique qui fut reconnue par l'Algérie qui convoitait, elle, un débouché maritime sur

la façade atlantique. Une longue guerre commença alors – la guerre des sables, comme on l'appela – dans laquelle l'impérialisme français apporta son appui, y compris militaire à certains moments, à ses alliés marocain et mauritanien. En 1979, la Mauritanie finit par se retirer du conflit, tandis que le Maroc, incapable de vaincre les indépendantistes, dut se résoudre à un statu quo. Un mur des sables de plus de 2 720 km fut construit, protégé par des milliers de soldats, par

des champs de mines, des remblais, des tranchées, des radars, des portillons électroniques. Cette zone du Sahara se trouva ainsi divisée en deux, les 20 % à l'est étant abandonnés au contrôle du Front Polisario, les 80 % situés à l'ouest demeurant sous contrôle marocain.

Les affrontements militaires prirent fin en 1991 après un accord de cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'ONU, prévoyant l'établissement d'une zone tampon de cinq kilomètres de chaque côté du mur édifié par les Marocains, dont la neutralisation était garantie par la présence de Casques bleus. Ce n'est pas la première fois que cette trêve est remise en cause. La responsabilité en incombe au régime marocain, qui n'a jamais accepté de reconnaître le droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance. Le roi Hassan II puis son fils Mohammed VI, qui lui a succédé sur le trône, se sont toujours servis de la question du Sahara occidental pour attiser le nationalisme au sein de leur population et lui donner un exutoire.

Ce calcul n'est certainement pas absent aujourd'hui

de l'esprit des dirigeants marocains, dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise et de ses conséquences pour les classes populaires. Tout le secteur touristique, important au Maroc, est en grande difficulté du fait de l'absence des touristes en provenance des pays riches. Les mesures de confinement continuent, c'est le cas par exemple dans la région de Casablanca, la principale ville du pays. Dans certaines régions rurales, la pauvreté des paysans est telle, ajoutée à la sécheresse qui sévit actuellement, qu'elle fait planer le spectre de la famine.

Le régime marocain cherche certainement à recréer une union nationale derrière lui au moyen de cette guerre au Sahara. Il a ainsi obtenu le soutien de presque tous les partis politiques, Mais il n'est pas dit que cela suffise à mettre fin au mécontentement populaire, d'autant que les sommes dépensées pour financer cette aventure militaire manqueront aussi pour répondre aux besoins de la population, dans un pays où les inégalités sont de plus en plus fortes et révoltantes.

Marc Rémy



Le mur militarisé divisant le Sahara occidental.

Sénégal: la misère s'aggrave

Depuis le début de l'année, au moins 850 migrants quittant le Sénégal pour rejoindre les îles Canaries, territoire espagnol, sont morts, que ce soit dans des accidents, de déshydratation ou de faim sur leurs embarcations de fortune. Dans la seule semaine du 24 au 31 octobre, ils ont été 480 à laisser la vie dans la traversée.

Le numéro d'octobre du journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, édité par nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI), fait état de la misère qui s'aggrave au Sénégal et qui pousse les jeunes à tenter par n'importe quel moyen de rejoindre un pays d'Europe.

« Le 24 octobre, une embarcation de fortune transportant environ 200 passagers a fait naufrage au large de la ville de Saint-Louis, au Sénégal. Au moins 140 personnes sont mortes noyées. [...] Cette embarcation avait quitté la ville de Mbour, située à 80 kilomètres de Dakar, et transportait clandestinement des migrants vers les îles Canaries. Mais un incendie s'est déclaré à bord et elle a chaviré.

Ce drame, un de plus, a provoqué une forte émotion au sein de la population sénégalaise, notamment lorsque certains rescapés ont apporté leurs témoignages et expliqué les raisons qui les ont poussés à prendre le risque de la traversée de l'océan dans une embarcation aussi dangereuse. Ils ont expliqué que c'est la misère qui les pousse à partir, car l'État sénégalais ne fait rien pour les

aider, et que même quand ils essaient de survivre en faisant du petit commerce le long des rues, ils sont harcelés et pourchassés par les autorités.

Au lieu de les aider en aménageant des sites appropriés pour qu'ils puissent faire du petit commerce, les autorités locales confisquent leurs marchandises. Dans ces conditions, dit l'un d'entre eux, il préfère risquer la mort en tentant la traversée de la mer plutôt que de continuer à souffrir en restant au pays.

Si de plus en plus de personnes en détresse sont tentées de partir, c'est avant tout parce que la misère, loin de diminuer, ne fait que s'aggraver dans le pays. Le chômage frappe de plus en plus de jeunes en âge de travailler. Même ceux qui ont la chance d'avoir un petit travail n'arrivent pas à faire vivre leur famille, car les salaires sont très bas et le peu qu'ils gagnent est grignoté par la hausse incessante du coût de la vie. Le prix des denrées, des loyers, du transport, de même les dépenses liées à la scolarisation des enfants ne cessent d'augmenter, alors que les revenus des travailleurs, des petits paysans et des petits artisans ne suivent

pas. C'est à ces problèmes-là qu'il faut apporter des réponses concrètes, et non se contenter de donner des leçons de morale aux victimes de la misère afin de les dissuader de partir.

Les représentants du pouvoir disent qu'il n'y a pas assez d'argent dans les caisses de l'État pour créer suffisamment d'emplois pour les jeunes chômeurs. Mais il en a trouvé assez pour former un nouveau gouvernement avec un nombre pléthorique de trente-trois ministres et de quatre secrétaires d'État lors du remaniement du 1^{er} novembre. C'est une insulte de plus envers ceux qui croupissent dans la misère et qu'on abreuve de discours moralisateurs!

Le Sénégal est un pays pauvre qui, de surcroît, est frappé par la crise économique mondiale. Les richesses naturelles qu'il possède sont littéralement pillées par les grandes firmes capitalistes mondiales. C'est le cas par exemple de la pêche maritime, du pétrole ou du gaz naturel qui viennent d'être découverts au large des côtes, ou encore du phosphate. L'État sénégalais et la bourgeoisie locale prélèvent leur part dans ce pillage, mais la majorité de la population n'en profite pas. C'est ainsi que fonctionne cette société capitaliste, où une minorité de parasites amasse des fortunes au détriment du reste de l'humanité.»

Le Pouvoir aux Travailleurs



Manifestation à Paris pour la libération de militantes emprisonnées.

Arabie saoudite: libérez les militantes emprisonnées !

Un comité de l'ONU pour les droits des femmes a demandé le 5 novembre à l'Arabie saoudite la libération immédiate de Loujain al-Hathloul et de toutes les autres militantes de la cause des femmes en détention.

Loujain al-Hathloul, qui a milité pour le droit des Saoudiennes à conduire et pour la fin de la tutelle mettant la femme à la merci totale de l'homme, est en grève de la faim depuis le 26 octobre contre ses conditions de détention. Sa famille dénonce les tortures qu'elle a subies depuis son arrestation en mai 2018.

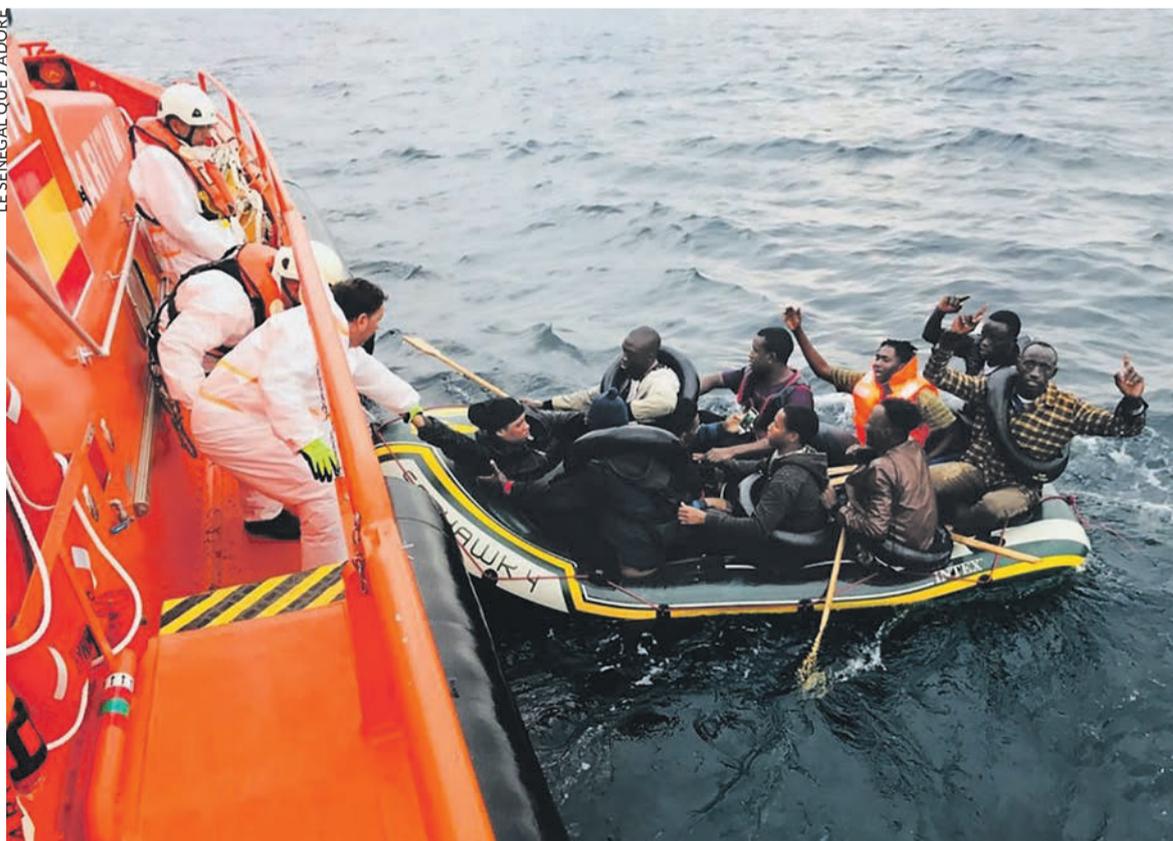
Des dizaines d'opposants – 150, 200, peut-être davantage – croupissent dans les prisons du dictateur saoudien Mohamed Ben Salman, et sont condamnés à des centaines de coups de fouet, voire à la lapidation pour les femmes adultères, sans parler des condamnations à mort par décapitation. À titre d'exemple, il y a un an et demi, le 23 avril 2019, trente-sept Saoudiens ont été exécutés. Selon Amnesty International, la plupart étaient des musulmans chiites. Au moins quinze de ces hommes avaient été déclarés coupables d'avoir participé à des manifestations contre le gouvernement en 2001 et 2012, manifestations organisées dans la province de l'Est, une province à majorité chiite et qui regroupe la partie pauvre de la population du pays. Ils avaient déclaré au tribunal que des actes de torture et d'autres mauvais traitements leur avaient été

infligés pendant leurs interrogatoires dans le but de les faire avouer. Parmi eux se trouvait Abdulkareem al Hawaj, un jeune chiite qui n'avait que 16 ans au moment de son arrestation, également exécuté pour sa participation à des manifestations antigouvernementales.

C'est à ce régime barbare que pourtant les dirigeants de pays dits démocratiques comme la France déroulent le tapis rouge. Macron ne cesse ainsi de dénoncer l'intégrisme islamiste, sauf lorsqu'il s'agit des agissements du régime saoudien. Il n'y a pas à s'étonner de cette indignation à géométrie variable. Le régime de l'Arabie saoudite est un soutien de poids pour les intérêts impérialistes au Moyen-Orient. Elle est un marché important pour tous les capitalistes de l'armement, dont Dassault, qui assoient leur fortune sur la production d'engins de mort dont certains vont détruire villes et villages au Yémen, où la guerre continue de faire rage.

Derrière les déclarations annonçant de prétendues réformes, la dictature de Mohamed Ben Salman fait peser sur le pays une chape de plomb, avec la complicité des dirigeants des pays impérialistes, dont la France.

Aline Rétesse



Migrants interceptés par la Guardia civil au large de Tenerife.

Chili : la Constitution de Pinochet désavouée

Il y a un an, le 12 novembre 2019, le Chili, connaissait la plus importante manifestation depuis la chute de la dictature. Elle mobilisait les travailleurs de la centrale syndicale, la CUT, la jeunesse et la population des quartiers.

Une conséquence en a été, ce 25 octobre, un référendum où près de 15 millions d'électeurs ont approuvé à 78,28 %, une nouvelle Constitution. La Constitution héritée de la dictature de Pinochet, qui a duré de 1973 à 1990, a ainsi été désavouée.

Plus de la moitié des inscrits s'étant déplacés pour participer à ce vote, c'est aussi un désaveu pour le président conservateur Sebastian Piñera, qui avait multiplié les obstacles et espéré que le quorum ne serait pas atteint. Il a sauvé la face avec des phrases creuses sur l'unité, tandis que des dizaines de milliers de personnes exprimaient leur joie dans la capitale Santiago, notamment place d'Italie, rebaptisée place de la Dignité par le mouvement démarré un an plus tôt. Celui-ci s'en était pris notamment à la Constitution de Pinochet, qui prévoyait, sous la protection de la police, de l'armée, des tribunaux et des États-Unis, la privatisation de tout ce qui pouvait l'être.

La dictature a ainsi démantelé les infrastructures

de chemin de fer pour favoriser le transport routier, entraînant une envolée des prix des denrées au point qu'actuellement 30 % de la population souffre de la faim. Le système des retraites a été livré à des fonds de pension, qui ont réduit le montant de celles des salariés, tandis que grossissait la fortune du promoteur du système, un frère de l'actuel président. Le système de retraite par répartition, plus sûr, n'a été maintenu que pour la police et l'armée, deux corps à préserver ! Dans l'enseignement, les universités privées se sont multipliées et les droits d'inscription ont bondi, endettant pour des années les étudiants et écartant les enfants des classes populaires.

Il y a un an, étudiants, travailleurs et habitants des quartiers pauvres, rejoints par les organisations féministes, avaient dénoncé la présidence de Piñera, une grande fortune d'un pays où les fortes inégalités ont été creusées par la dictature. Le mouvement de contestation avait commencé après l'augmentation du prix du ticket de métro. Quelques centimes



Manifestation à Santiago du Chili le 12 novembre 2019.

d'augmentation pouvaient sembler dérisoires, mais pas pour des travailleurs dont le salaire n'excède pas 300 euros. Lancé par les étudiants, le mouvement avait pris de l'ampleur sous le mot d'ordre : « Ce n'est pas pour les 30 pesos d'augmentation mais pour 30 ans d'un régime injuste. » Les manifestants n'oubliaient pas le sort des Indiens mapuches qui, comme en Argentine, ont vu leurs terres volées hier par les grands propriétaires terriens, aujourd'hui par des multinationales, et toujours sous la menace de bandes armées.

Le régime avait répondu par une violente répression faisant 30 morts, 3500 blessés et avait arrêté 20 000 personnes, sans réduire la contestation. Les

syndicats ouvriers et l'opposition de gauche avaient alors formé une alliance et appelé à des mobilisations, notamment celle, massive, du 12 novembre 2019.

Pour sortir de la crise le pouvoir avait proposé un référendum. Pour faire approuver une nouvelle Constitution, il avait eu le soutien de l'opposition, à l'exception du Parti communiste. Alors que ce référendum aurait dû se dérouler en avril, la pandémie avait entraîné son report.

Les électeurs devaient répondre à deux questions : Voulez-vous un changement de Constitution ? Et, si oui, rédigée par des citoyens, avec ou sans les élus ? Les votants ont répondu massivement, pour un changement et pour une convention écartant les

élus. Pour la suite, il est prévu l'élection en avril 2021 d'une convention qui devra rédiger la nouvelle Constitution dans un délai de neuf à douze mois. On sera alors en 2022 et il y aura encore un autre référendum pour l'approuver.

Tous ceux qui ont voulu rejeter la Constitution de Pinochet ont sans doute aujourd'hui un sentiment de victoire. Mais, pour Piñera et son régime, ce référendum sur la question constitutionnelle a surtout été un dérivatif pour sortir de la situation difficile où les avait mis le mouvement de 2019 et pour gagner du temps. Ceux qui se sont mobilisés ne devront pas se laisser endormir par ces manœuvres.

Jacques Fontenoy

Brésil : le retour de la droite traditionnelle

Dimanche 15 novembre, c'était les élections municipales dans les 5 568 communes brésiliennes. Seules les 95 villes de plus de 200 000 habitants peuvent avoir un second tour, le 29 novembre, pour élire leur maire à la majorité absolue.

Les conseillers municipaux sont élus indépendamment du maire, et à la proportionnelle.

Les municipales interviennent tous les quatre

ans, deux ans après les élections générales qui désignent président, gouverneurs d'État, sénateurs, députés fédéraux et locaux. Elles sont généralement un

test pour le président et son parti. Mais il n'y a rien de tel cette année pour Bolsonaro. Il n'est plus affilié à aucun parti et aucun ne se réclame de lui.

Les quelques candidats soutenus par Bolsonaro n'ont guère eu de succès : l'évangéliste Crivella, maire sortant de Rio, est en ballottage défavorable ; à São Paulo le député Russomano, évangéliste lui aussi, n'a pas recueilli plus de 10 % des votes. Mais ce n'est pas un échec personnel pour Bolsonaro. Il jouit au contraire d'une importante popularité dans la bourgeoisie grande et petite grâce à sa négation de la pandémie, qui a déjà fait 166 000 morts dans le pays, et à sa lutte constante contre toute mesure de distanciation et de confinement imposée par les maires ou les gouverneurs.

Le Parti des travailleurs (PT) poursuit son recul de

2016, quand il avait perdu la présidence et le gouvernement et que Lula était mis en accusation pour corruption. On note, dans le camp de la gauche, deux candidats en ballottage : à Porto Alegre Manuela d'Avila, communiste incolore et ex-candidate à la vice-présidence en 2018 avec Haddad du PT ; à São Paulo Guilherme Boulos, du Parti socialisme et liberté, toutefois loin derrière le maire de droite sortant. Les électeurs de gauche se rabattent sur des partis marginaux, moins déconsidérés que le PT.

Les gagnants du scrutin sont les partis de droite et du centre, une sorte de Marais qui est de toutes les combinaisons ministérielles, de toutes les corruptions, et qui est toujours prêt à voter des mesures antiouvrières. Ils ont longtemps soutenu le PT puis l'ont fait chuter, en 2018, ils ont fait voter Bolsonaro.

Ils prennent maintenant quelques distances avec lui : avec l'épidémie du Covid et la crise économique mondiale l'avenir est incertain, et ils veulent éviter de se retrouver dans le camp des perdants.

Attaquée à la fois par l'épidémie et par le patronat, en partie démoralisée par la chute du PT, la classe ouvrière fait le dos rond. Le gouvernement a autorisé jusqu'à la fin de l'année les entreprises à réduire durée de travail et salaire, à anticiper les congés, à suspendre les mesures de sécurité et de santé au travail, et même à suspendre le contrat de travail. Les patrons ont donc les mains libres et en profitent largement. Mais les réactions de la classe ouvrière peuvent être aussi soudaines qu'imprévisibles.

Vincent Gelas



Bureau de vote.

Télétravail : au début comme à la fin, c'est le patronat qui décide

« Il ne faut pas de contraintes supplémentaires, mais du bon sens et des discussions au plus près du terrain. » Ainsi se trouve résumée la position du patronat par la bouche du représentant du Medef dans les actuelles négociations entre patrons et confédérations syndicales au sujet du télétravail.

Lors de l'annonce du nouveau confinement, le discours gouvernemental paraissait ferme. « *Le télétravail n'est pas une option* », affirmait la ministre Élisabeth Borne. « *Dans le secteur privé, toutes les fonctions qui peuvent être télétravaillées doivent l'être cinq jours sur cinq* », précisait Castex. « *Des contrôles et des sanctions seront appliqués si cela n'est pas respecté* », ajoutait le porte-parole Gabriel Attal. Et la ministre du Travail de se laisser filmer rendant visite, dans le quartier d'affaires Paris-La Défense, à Total, BNP Paribas ou Engie pour rappeler aux dirigeants

la ligne gouvernementale en ces temps de crise sanitaire.

Il n'empêche que, selon un sondage qu'elle a commandé et rendu public le 10 novembre, seuls 18% des actifs ont télétravaillé pendant la première semaine du mois. En effet 15% des chefs d'entreprise ont refusé catégoriquement cette solution, et 27% en acceptent le principe mais demandent tout de même aux salariés de venir sur le site. Quant aux télétravailleurs, même volontaires, ils dénoncent les pressions de leur direction. Les grandes entreprises concernées sont loin de jouer le jeu, et ne le jouent que si



Une salariée en télétravail.

elles y trouvent avantage.

Choisi, le travail à distance peut convenir aux salariés, mais c'est tout sauf un espace de liberté. Devoir envoyer à son chef un tableau pointilleux des tâches effectuées, subir contrôles et méfiance, et surtout se retrouver seul sans pouvoir échanger avec les collègues, tout cela peut contribuer à rendre le télétravail insupportable à celui qui le pratique.

La négociation réclamée depuis le printemps par les directions syndicales pour définir les droits des salariés dans ce cadre, comme la limitation de la charge de travail, de sa durée, le droit au repos et à la déconnexion, la prise en charge

des frais liés au télétravail, la préservation de la vie privée, etc., se heurte de toute façon à l'attitude du patronat. Pourtant, à entendre Geoffroy Roux de Bézieux, du Medef, loin d'être réticents à la mise en place du télétravail, les chefs d'entreprise refusent seulement le « cadre contraignant » qu'un accord voudrait leur imposer.

Ils ne l'accepteraient que « ni prescriptif ni normatif », et plus souple encore que ne le prévoit la rédaction de la mouture 2017 du Code du travail. Dans cette dernière, un accord collectif est remplacé par un accord de gré à gré, comme si un salarié et son patron se trouvaient sur

un pied d'égalité.

De plus, ce que les représentants du patronat veulent éliminer, c'est non seulement le fait d'avoir à rembourser les frais engagés par les télétravailleurs, mais surtout la « présomption d'imputabilité » qui rend aujourd'hui les chefs d'entreprise responsables en cas d'accident du travail à domicile.

Y gagner le plus possible, virus ou pas, voilà la ligne de conduite des patrons, habitués à faire régner leur loi au-delà des murs de l'entreprise. Ne pas se laisser faire, telle doit être la réponse des travailleurs, télé ou non.

Viviane Lafont

Personnes vulnérables au Covid-19 : un pas en avant, deux pas en arrière

Mercredi 11 novembre, un nouveau décret réglementant l'application du chômage partiel aux personnes risquant de développer des formes sévères de Covid-19, dites vulnérables, est paru au Journal officiel.

Il fait suite à la remise en cause par le Conseil d'État du précédent texte, publié le 29 août.

Avant le mois de septembre, onze types de problèmes de santé pouvant provoquer des formes graves du Covid-19 permettaient, sur attestation médicale, d'être mis en chômage partiel. Cette mesure s'étendait aux personnes résidant avec une personne vulnérable.

Le patronat se montrant désireux de relancer au plus vite ses affaires, le gouvernement avait décidé fin août de réduire de onze à quatre les problèmes de santé pris en compte. Saisi par plusieurs associations et syndicats, le Conseil d'État avait ensuite demandé au gouvernement de revoir sa copie, sans pour autant suspendre la disposition qui obligeait l'ensemble des salariés vivant avec une personne vulnérable à retourner au travail.

Le nouveau décret publié revient à la liste initiale, en mentionnant même quelques problèmes

de santé en plus. Pourtant, le gouvernement continue de chercher à limiter le nombre de travailleurs pouvant avoir recours au chômage partiel, d'une autre manière.

En effet le certificat du médecin ne suffit plus : il faut désormais que le salarié prouve que l'employeur n'a pas pris de mesure de protection renforcée suffisante et, en cas de désaccord, que la médecine du travail tranche dans son sens. Il suffit que le patron ait aménagé le poste de travail ou limité le partage de celui-ci, par exemple, pour que le travailleur soit obligé d'y revenir. Quant aux travailleurs vivant avec des personnes vulnérables, ils restent exclus du dispositif.

Tout à son objectif d'envoyer le maximum de salariés au travail, le gouvernement en laisse des milliers dans l'angoisse de mettre en danger la vie de leurs proches, suite à une contamination au travail ou sur le trajet.

Sacha Khamid

Marseille : deux ans après l'effondrement, toujours rien

Mardi 3 novembre, deux ans après l'effondrement des immeubles aux numéros 63 et 65 de la rue d'Aubagne à Marseille, le juge d'instruction a mis en examen la Société d'économie mixte Marseille Habitat qui était propriétaire d'un des immeubles.

L'enquête révèle des manquements nombreux, que ce soit de la part des experts, des services de la Ville ou des syndics d'immeubles. Les défaillances, les mouvements, les entrées d'eau de pluie, les lézards inquiétants avaient été maintes fois signalés, en particulier par des locataires ou des propriétaires occupants.

La catastrophe du 5 novembre 2018 a causé la mort de huit habitants de la rue d'Aubagne. Les habitants des immeubles proches ont été évacués, puis dans toute la ville d'autres immeubles ont été déclarés en état de

péril grave. Ces évacuations se poursuivent ici et là. 4392 personnes ont été évacuées de leur logement à Marseille entre le drame de la rue d'Aubagne et le 16 octobre 2020. Actuellement 390 d'entre elles sont hébergées en hôtel ou appart'hôtel.

Délogées, hébergées et même relogées, elles connaissent bien des difficultés. Les assurances et la mairie n'ont payé souvent qu'une partie des dépenses engendrées par cette situation. Des propriétaires occupants ont dû à la fois payer des travaux de rénovation et leur hébergement provisoire tout en continuant à

rembourser leur crédit.

Plusieurs associations et collectifs ont organisé des aides aux délogés et des manifestations mais, deux ans plus tard, après l'espoir mis dans le changement de municipalité, bien des problèmes demeurent. Il semble surtout qu'il est urgent d'attendre, qu'il va peut-être se passer quelque chose, nul ne sait quand. En attendant, des milliers de Marseillais continuent à vivre dans des immeubles insalubres et dangereux, et quatre cents délogés attendent encore dans des hôtels. Pris entre promoteurs immobiliers, administrations comateuses aux relations inextricables et marchands de sommeil, les habitants peu fortunés oscillent entre le désespoir et la colère.

Correspondant LO

SNCF Paris Saint-Lazare : les conséquences du sous-effectif

Dans le secteur SNCF de Paris Saint-Lazare, le trafic des trains de banlieue et des trains de Normandie a été drastiquement réduit entre le 5 et le 15 novembre. On est passé à deux trains sur trois en heures de pointe et un sur trois en heures creuses.

On pourrait voir là une adaptation à la baisse de moitié de la fréquentation des transports en commun, liée à la mise en place du

télétravail dans de nombreuses entreprises. Mais le choix est malvenu quand on sait qu'il est recommandé de limiter les contacts

RATP : ils s'en lavent les mains

Dès la rentrée, le nombre de cas de Covid-19 a augmenté dans les attachements et les ateliers de la maintenance RATP.

La direction prétend que les contaminations ne se font jamais au travail, toujours dans la sphère privée. Selon elle, le protocole sanitaire qu'elle a mis en place au déconfinement est impeccable. Plusieurs sanctions allant jusqu'à des mises à pied sont déjà tombées sous prétexte de son non-respect.

Si certains ont des doutes quant à leur contamination, la direction leur dit de se

faire tester de leur côté et, quand ils sont positifs, ils subissent une leçon de morale concernant leur prétendue négligence ! Certains peuvent subir un interrogatoire pour essayer de leur faire admettre qu'ils n'ont pas respecté le protocole, avec menaces de sanction !

La RATP comme le gouvernement sont sur la même longueur d'onde : l'épidémie ne doit pas freiner la production et ils se dédouanent complètement de toute responsabilité quant à sa progression.

Correspondant LO

physiques, la concentration d'un grand nombre de personnes dans des endroits clos, comme les gares ou les trains bondés. La réduction de moitié du service implique le maintien de la même concentration de voyageurs par rame, ce qui d'un point de vue sanitaire est déjà une inanité.

Mais, en fait, cette réduction du service n'était même pas une adaptation à la diminution de la fréquentation ! L'origine était un problème d'effectif au poste d'aiguillage principal de la gare Saint-Lazare, indispensable pour près de 500 000 voyageurs par jour en semaine.

Comme de nombreux autres services de la SNCF, ce poste d'aiguillage fonctionne avec un effectif tendu, qui permet de faire l'affaire en temps normal mais qui devient un sous-effectif avec le début de l'hiver et la pandémie. Beaucoup d'employés sont absents pour maladie, test positif au Covid-19, cas contact ou à risque. À tel point que les



effectifs n'ont plus suffi pour assurer le plan de transport normal. Au lieu d'assurer le service qu'elle est censée fournir, la direction de la SNCF a donc choisi de réduire le plan de transport.

Au passage, elle n'a pas oublié son portefeuille, car les conducteurs qui ne pouvaient pas faire leur journée de travail du fait de sa propre incurie, n'ont pas reçu leur salaire. C'est l'État qui a finalement compensé avec le chômage partiel, financé par les impôts de l'ensemble des travailleurs.

Comme dans les hôpitaux ou l'Éducation nationale, le manque de personnel rend les transports publics inaptes à répondre aux exigences du quotidien, notamment en période de crise sanitaire. Les économies réalisées sur le dos des travailleurs pour engraisser les grands actionnaires à coup de subventions ont pour conséquences de mauvais services et de mauvaises conditions de travail pour les travailleurs de ces secteurs.

Correspondant LO

Lactalis : permis de polluer

D'après les informations de Disclose, une ONG de journalisme d'investigation, plus de la moitié des usines appartenant à Lactalis ont pollué ou continuent de polluer les cours d'eau du territoire français depuis dix ans. Cela se fait en quasi-impunité grâce à leur statut d'ICPE basé sur l'autosurveillance.

Ce statut d'ICPE, « installation classée pour la protection de l'environnement », encadre théoriquement l'activité d'entreprises présentant un risque pour l'environnement. Dans le cas du groupe Lactalis, spécialisé dans l'industrie laitière, les usines sous ce statut sont autorisées à déverser leurs eaux usées dans les cours d'eau, à condition qu'elles aient été préalablement dépolluées dans une station d'épuration. Les seuils de substances polluantes autorisés sont fixés par arrêté préfectoral.

Ce sont donc les usines elles-mêmes qui doivent surveiller la qualité des eaux déversées. Les journalistes de Disclose ont constaté que, sur les 38 usines Lactalis en infraction, dix auraient transmis des rapports d'autosurveillance suspects, voire falsifiés. Ces falsifications passent généralement inaperçues car la plupart de ces rapports ne sont jamais vérifiés, par manque de temps et de moyens, le service public en charge de la surveillance étant comme tous les autres largement sous-doté : 1 600 agents sont chargés de contrôler quelque 500 000 ICPE par an, ce qui revient à un inspecteur pour plus de

300 sites.

Au cours de ces dix ans, les préfetures ne sont intervenues que dans les cas de pollutions massives de cours d'eau, comme en juin 2020 à Véronne, dans le Cantal, où la société fromagère de Riom a saturé la rivière d'effluents industriels, ou bien à Saint-Just-de-Claix, où l'usine Étoile du Vercors a déversé dans l'Isère, pendant plusieurs années, 100 000 m³ par an d'eau souillée, avec des pollutions parfois d'une telle ampleur qu'elles étaient visibles sur les images satellites.

Dans ce dernier cas, le procès concernant les pollutions a eu lieu fin 2018. L'industriel a été condamné

à 100 000 euros d'amende, dont 50 000 avec sursis. La somme est bien en deçà de ce que le groupe a sans doute économisé en ne traitant pas ses eaux usées entre 2015 et 2017, soit 1 million d'euros selon l'établissement public OFB, Office français de la biodiversité.

Lors du procès à Grenoble, le procureur général a constaté : « On savait déjà que Lactalis avait la capacité d'empoisonner le lait en poudre. On sait maintenant qu'il peut empoisonner l'eau, qu'il le sait et qu'il continue. » Pour être complet, on peut ajouter que l'État le sait aussi, et laisse généralement faire.

Valérie Fontaine

CAPTURE D'ÉCRAN



Photo satellite de la pollution par l'usine Étoile du Vercors, dans l'Isère.

Le bon lait de la mamelle publique

Le 13 novembre, la commission permanente du conseil régional des Pays de la Loire a voté une subvention de 800 000 euros à l'usine Lactalis de la ville de Mayenne.

Il s'agit d'aider Lactalis à créer un nouvel atelier de production de poudre de lait. L'aide est généreusement attribuée

sans même le prétexte des créations d'emplois, car ce nouvel atelier en créerait... deux.

Avec une fortune estimée à près de 10 milliards d'euros, la famille Besnier, propriétaire de Lactalis, ne s'embarrasse pas de prétextes pour demander des subventions publiques.

Ehpad : l'épidémie continue ses ravages

La première vague de l'épidémie a été une véritable catastrophe dans les Ehpad. Le manque de personnel et la pénurie de matériel de protection ont entraîné la multiplication des contaminations et des décès. L'isolement des résidents et l'interdiction des visites ont rendu cette situation totalement inhumaine.

Pour la deuxième vague, les responsables politiques et scientifiques ont déclaré vouloir éviter la répétition de ce scénario, mais ils n'ont nullement mis les moyens pour cela.

Jean-François Delfrais, président du comité scientifique qui conseille le gouvernement, a déclaré en septembre devant le Sénat qu'il regrettait ce qui s'était passé dans les Ehpad, « moins médicalisés qu'on ne le pensait », et

qu'il fallait que tout soit prêt pour la deuxième vague. Macron, de son côté, a promis plus de tests et le maintien des visites des familles, mais pas une fois il n'a envisagé d'embaucher rapidement du personnel supplémentaire.

Le résultat de cette politique, c'est que la mortalité des résidents d'Ehpad représente toujours 40% de la mortalité du Covid et qu'il y a actuellement un cluster dans près de 20% de ces

établissements. Les visites des familles sont à nouveau interrompues dès qu'un cas est signalé dans la maison de retraite. De nombreuses questions se posent également sur les conditions de soins, tant il semble que celles-ci soient dégradées et que l'admission des personnes âgées à l'hôpital soit toujours très limitée. De nouveau, comme au printemps, les médias décrivent des situations abominables dans certaines maisons de retraite. Le journal de 13 heures de France 2, par exemple, a rapporté qu'à Loches, en Indre-et-Loire, quatorze résidents sont morts, vingt sont dans un état grave, soignés sur place, tandis qu'une partie

du personnel doit continuer à travailler, bien que positif au Covid.

L'épidémie révèle les lacunes du système de santé, et l'état lamentable des Ehpad est une des plus importantes. Elles sont en partie gérées par des entreprises privées qui y trouvent une excellente source de profit. Depuis des années, les travailleurs manifestent régulièrement pour réclamer des embauches, des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail. Ce seraient des mesures d'urgence indispensables pour éviter que chaque vague épidémique se transforme en catastrophe.

Jean Pollus

Dans les bulletins Lutte ouvrière



Ils ergotent

La liste est longue des personnels « oubliés » qui ne vont pas toucher la hausse de salaire de 183 euros prévue par le ministère de la Santé. Il y a les contractuels, qui contribuent pourtant au fonctionnement de l'hôpital; il y a aussi les ASH, pourtant reconnues comme personnel sanitaire indispensable pour faire face à la pandémie. Mais, pour nous demander toujours plus au travail, là, il n'y a plus de catégories: personne n'est oublié!

Centre hospitalier de Calais

Des postes en plus, pas des heures!

Actuellement, 200 millions d'euros sont consacrés chaque année au paiement des heures supplémentaires dans les hôpitaux. Selon la Cour des comptes, il faudrait au moins 500 millions pour pouvoir tout payer.

Cela représente des centaines de postes qui auraient pu être créés depuis des décennies.

CHU Rouen Charles Nicolle

Grève à Ivry

Vendredi 30 octobre, plus de 80% des conducteurs de manœuvre de Paris-Austerlitz, sur un effectif de 68, se sont mis en grève. Le mardi, toujours en grève, ils ont envahi la salle de réunion où la direction annonçait l'embauche de six agents supplémentaires, mais rien sur les primes et augmentations de salaire demandées. Le compte n'y est pas, mais tout le monde est conscient que la baisse du trafic rend le combat plus difficile.

Dans la période actuelle, se retrouver à se battre ainsi ensemble est déjà une première victoire. Et pour les collègues une chose est claire: quand le trafic reprendra, la grève reprendra aussi!

SNCF Paris-Austerlitz

Des milliards pour la SNCF, des miettes pour les cheminots

À l'issue des négociations obligatoires sur les salaires, la direction a annoncé 10 euros de plus par mois pour les bas salaires et quelques centimes de plus pour les indemnités de nuit, dimanche et jours fériés. Direction et gouvernement sont bien d'accord sur un point: les milliards d'aide que Djebbari a promis à la nouvelle SNCF privatisée, en raison d'une « année difficile », ne sont pas faits pour soulager la situation des travailleurs du rail.

SNCF Technicentre de Vénissieux

Ehpad Les Girondines – Lyon: débrayage pour déconfiner la prime

Depuis le mois d'août, les salariées de l'Ehpad Les Girondines, à Lyon, réclamaient le paiement égal et intégral de la prime Covid: 1 500 euros pour un temps plein.

Les plus précaires n'avaient rien touché. De plus, la direction déduisait de cette prime une autre prime, de 500 euros, qu'elle avait versée précédemment. Pourtant, l'ARS a versé à la structure les sommes correspondant à la prime Covid.

Pendant plusieurs mois, la direction a tout fait pour gagner du temps: promesses, division, etc. Mais ces travailleuses se sont organisées, ont décidé un débrayage pour lundi 16 novembre à la relève, et fait venir la presse. Elles menaçaient de partir en grève complète. Au dernier moment, la direction



acceptait de rendre les 500 euros déduits et de revoir la liste des précaires présentes en mars-avril

pour qu'elles touchent la prime.

Elles ont vérifié qu'en se serrant les coudes elles

sont une force. Ce sera utile à l'avenir, car une prime ne fait pas tout.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Aides à domicile: charité non merci, un salaire décent!

« Je travaille dans une entreprise d'aides à domicile à Calais. Il y a plusieurs mois, suite au déconfinement, la direction avait annoncé que les hauts cadres et dirigeants se priveraient d'un mois de salaire « par solidarité dans cette période difficile ». Ils prévoient que 50 000 euros seraient ainsi récoltés et distribués

aux salariées.

Quel mépris! La direction nous paye des salaires de misère, encore diminués pendant le confinement, mais voilà qu'elle jouait au grand et généreux seigneur!

Récemment, alors que depuis des semaines nous étions sans nouvelle des 50 000 euros, une assistante

sociale de l'entreprise a fait subir à chacune d'entre nous un entretien individuel de plusieurs heures pour lister tous nos revenus et nos dépenses. En ce qui me concerne, et je ne suis pas la seule, elle en a conclu que je « dépasse le plafond » et n'aurai donc droit à rien!

Non seulement les patrons voudraient qu'on

mendie une aumône, mais en plus ils s'arrogent le droit de décider de ce dont nous avons besoin ou pas. Les 50 000 euros et l'ensemble des profits de l'entreprise, c'est bien nous les salariés, en particulier les plus mal payés, qui les avons fabriqués par notre travail! »

Une lectrice

Printemps : un emploi, ce n'est pas du luxe

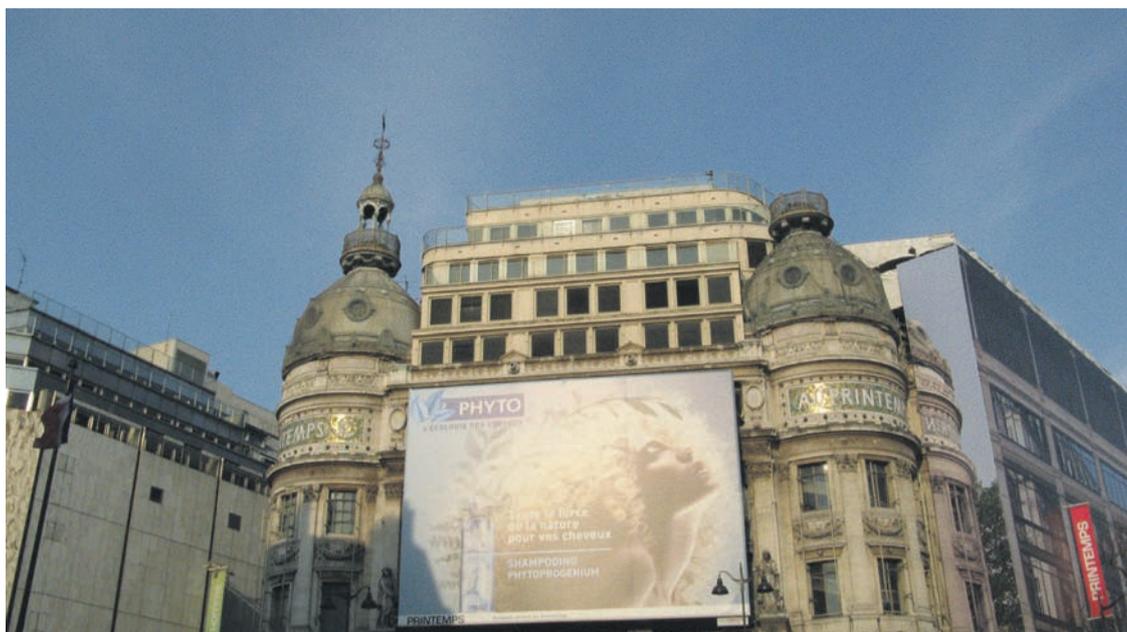
Mardi 10 novembre, les salariés ont appris sur leur lieu de travail la décision des actionnaires du groupe de luxe de fermer quatre grands magasins Printemps sur dix-neuf et trois Citadium sur huit, et la suppression de 428 emplois dans les sept magasins, au Printemps Haussmann et au siège social à Paris.

En réalité, beaucoup plus d'emplois sont menacés. Dans chaque magasin, on trouve de nombreux stands de marques, et leurs salariés, bien que travaillant pour certains depuis des années au Printemps, ne sont pas comptabilisés dans les effectifs du groupe. Au Havre, le magasin, situé en plein centre-ville, comprend 29 salariés Printemps, mais au total, avec ceux des marques, il regroupe une cinquantaine de personnes. Ainsi, sur quatre magasins Printemps, au lieu de 193 suppressions de postes annoncées, plus de 400 sont réellement menacés.

Selon la CGT, ce seront en réalité plus de 600 emplois supprimés.

Cela pourrait encore s'alourdir. Deux autres Printemps, à Cagnes-sur-Mer et à Rouen, sont également sur la sellette. Et, à l'échelle du groupe, un plan de performance collective (PPC) est en vue, qui prévoit le licenciement de tout salarié qui refuserait la modification de son contrat de travail proposée par le patron.

Le Printemps, comme les Galeries Lafayette, est une de ces chaînes de magasins qui ont fait la fortune de familles capitalistes caracolant dans le peloton de tête des plus grosses fortunes



Le Printemps Haussmann à Paris.

du pays. Les mêmes font aujourd'hui, par voie de presse, des déclarations sur la crise du Covid qui, après celle des gilets jaunes, assécherait les trésoreries des entreprises. Cela ne peut faire oublier la situation himalayenne de leurs fortunes personnelles, amplifiées année après année en exploitant le travail de

milliers de salariés.

Ainsi les magasins Printemps ont été de 1991 à 2005 la propriété de la famille Pinault, actuellement cinquième fortune du pays, estimée à 32 milliards d'euros et en augmentation de près de 25 % en un an ! Le Printemps est aujourd'hui la propriété d'un fonds d'investissement basé au

Luxembourg dont l'émir du Qatar est l'un des principaux associés.

C'est dire que l'argent coule à flots dans les coffres-forts de ces grands groupes capitalistes. Et c'est bien là qu'il faudra pomper pour assurer à chaque travailleur le salaire et l'emploi auxquels il a droit.

Philippe Logier

Amazon : un épouvantail bien pratique

Dans une campagne sur Internet et au travers d'une tribune diffusée par la presse, des syndicalistes comme Philippe Martinez, des élus et responsables de La France insoumise et du PCF, comme Jean-Luc Mélenchon, Fabien Roussel, appellent à « stopper l'expansion d'Amazon avant qu'il ne soit trop tard ».

Les signataires de la tribune dénoncent la position dominante de l'entreprise, l'exploitation de ses travailleurs et de ses sous-traitants, la destruction des commerces de proximité, l'évasion fiscale et la pollution engendrées par la vente par correspondance. Pour eux, Amazon est le grand gagnant de la crise.

Amazon est en effet un capitaliste des plus rapaces. Dans cette société, la concurrence aboutit au résultat invariable que les petits producteurs sont éliminés par les plus gros, que les monopoles détruisent tout sur leur passage et

s'imposent, parce qu'ils sont plus productifs, parce qu'en raison de leurs capitaux ils peuvent s'appuyer sur la technique la plus moderne pour réduire au minimum le nombre de travailleurs employés, et parce qu'ils peuvent jouer sur le volume de marchandises mobilisées pour faire baisser les prix. Les entreprises qui n'ont pas les mêmes moyens sont ainsi écrasées.

Les signataires de la tribune dénoncent « une multinationale qui détruit 4,5 emplois lorsqu'elle en crée un ». Mais pourquoi s'arrêter à Amazon, alors que c'est la société capitaliste dans son

ensemble qui fonctionne comme cela ? Pourquoi réserver ses coups au « géant de Seattle », comme ils disent, et est-ce parce qu'il est américain ? Cdiscount, la Fnac, Carrefour, Auchan, des entreprises européennes ou françaises de commerce en ligne ou en magasin, jouent pourtant la même partition, y compris aujourd'hui, à l'heure du reconfinement. La famille Mulliez, à la tête de son empire d'enseignes, Auchan, Alinea, Top office..., supprime des milliers d'emplois dans ses magasins, impose des temps partiels sous-payés à ses salariés. Sa position a abouti à la liquidation de nombre de commerces de proximité, avec la même assurance et la même liberté qu'Amazon, et bien avant Amazon.

Les signataires accusent Macron de dérouler



Dans un centre de distribution d'Amazon.

un tapis rouge à Amazon. Le tapis est cependant plus large que ça. Ce n'est pas la seule entreprise qui licencie et qui exploite ses travailleurs en bénéficiant des largesses et des faveurs de l'État. Carrefour, qui veut faire payer une partie des salaires de ses employés au travers du chômage partiel et du plan de relance gouvernemental, n'en est qu'un exemple. Les gouvernements déroulent un tapis rouge devant tous les grands capitalistes, toujours au nom de l'emploi ou de l'économie, mais à la fin ce sont toujours les actionnaires qui gagnent.

Les signataires de la tribune avancent un certain nombre de mesures, comme le vote de la loi Convention

pour le climat, une taxe sur le chiffre d'affaires et recommandent le boycott du Black Friday avec un certain mépris à l'encontre de ceux qu'ils nomment des surconsommateurs. Si même elles étaient prises, elles ne changeraient rien à la domination des trusts capitalistes, qu'ils soient d'Amérique ou d'Europe. C'est pourtant bien à cette domination qu'il faut s'en prendre, plutôt que d'en désigner un comme épouvantail.

À plusieurs reprises, les travailleurs d'Amazon ont lutté en se mobilisant et en faisant grève contre leur patron et l'exploitation qu'il leur fait subir. Cela vaut bien des lettres de personnalités et c'est bien plus clair.

Serge Benham

Sur notre site internet : www.lutte-ouvriere.org

- Notre éditorial hebdomadaire, l'actualité en bref vue par nos camarades
- L'agenda : les rencontres avec nos camarades dans toutes les régions
- les échos des entreprises
- Qui sommes nous ? : nos idées et positions politiques
- Des idées pour comprendre le monde
- L'accès à notre hebdomadaire, à notre mensuel *Lutte de classe* et aux archives
- La version audio de notre hebdomadaire et de notre mensuel
- Toutes nos publications, nos brochures et la possibilité de les commander
- Les exposés du Cercle Léon Trotsky en texte, en version audio ou vidéo
- Les débats auxquels nos porte-paroles ont participé dans les médias
- Le site de l'Union Communiste Internationaliste (UCI) avec l'accès aux sites de nos camarades étrangers et la section multilingue en anglais, espagnol, italien, allemand, turc, russe, grec, arabe et chinois
- L'abonnement à la newsletter hebdomadaire

Bridgestone – Béthune : les actionnaires doivent payer !

Après avoir fait semblant d'étudier les propositions du gouvernement, des avocats et de l'intersyndicale, les actionnaires de Bridgestone ont confirmé leur décision de fermeture de l'usine de Béthune où travaillent encore 863 salariés et qui fait vivre bien des travailleurs dans la région.

Ils ont refusé le plan de sauvetage du gouvernement, payé en grande partie par l'État, c'est-à-dire avec l'argent public. Les actionnaires de ce trust riche à milliards – encore 2,4 milliards de bénéfices en 2019 – ont jugé que ça ne leur rapporterait pas assez. Ce plan envisageait pourtant, dans la même logique que celle du patron, de réduire les

« surcoûts », comme dit la ministre, avec à la clef la suppression de centaines d'emplois, des baisses de salaire et l'allongement du temps de travail.

Dans cette usine où l'entretien et les investissements sont inexistantes depuis des années, et où la pression à la productivité était permanente, cette fermeture paraissait à tous les

salariés prévue depuis longtemps. Même si beaucoup pensaient qu'il fallait attendre la réponse au plan du gouvernement, le refus par Bridgestone de reprendre la fabrication, malgré la proposition de nouvelles subventions, n'a pas vraiment étonné.

L'intersyndicale et son avocat ont semé des illusions sur la direction de Bridgestone et le gouvernement, pour éviter la mobilisation des travailleurs. Ils se disent maintenant déçus et en colère, ou écœurés mais, quand on mise tout sur la compréhension des



Manifestation à Béthune le 17 septembre 2020.

menteurs capitalistes et des dirigeants politiques, il ne faut pas s'en étonner. Quant aux dirigeants de gauche, du PC au PS en passant par FI, tous mettent en avant l'idée qu'en donnant de l'argent à la Pologne l'Europe a coulé l'usine de Béthune. Mais tous finalement, y compris le RN de Marine Le Pen, étaient partisans que le gouvernement subventionne les actionnaires de Bridgestone.

Aux dernières assem-

blées du personnel, l'intersyndicale n'avait toujours rien de nouveau à annoncer. Elle commence à évoquer la nécessité de quelques actions. Bien sûr, même pour obtenir des indemnités permettant aux licenciés de se retourner un peu, dans l'attente d'un nouvel emploi hypothétique en cette période de chômage, il faudra une lutte importante et il faut s'y préparer le plus vite possible.

Correspondant LO

Continental – Sarreguemines : avec la peau des autres

À l'usine Continental de Sarreguemines, vendredi 6 novembre, en VSD, un ouvrier de la salle des mélanges, au milieu du poste, commence à se sentir mal et va à l'infirmerie. L'infirmière décide de lui faire passer le test Covid.

Le samedi après-midi, il reçoit les résultats et le test est positif, cet ouvrier est donc malade du Covid. Il n'y a aucune réaction de la part des responsables informés, et à tous les niveaux c'est le silence. Des camarades du secteur ayant côtoyé pendant plusieurs

heures et jours le camarade malade s'inquiètent à juste titre pour leur santé. La première obligation de Continental serait bien évidemment d'isoler tous les cas contacts, de leur faire passer en urgence un test de dépistage, et en plus d'alerter tous les salariés du secteur

et leurs familles.

Au lieu de cela, quand la haute hiérarchie a été avisée, la seule préoccupation du responsable sécurité a été de ne rien faire, et surtout d'éviter qu'une procédure de protection d'urgence pour les salariés du secteur soit lancée. D'abord préoccupé que la production continue coûte que coûte, la sauvegarde de la santé de salariés et de leurs proches n'était pas son problème.

C'était là la position de

la direction au grand complet qui, avisée, a eu comme seule réaction de faire distribuer le lundi matin, à l'équipe de VSD sortante et à l'équipe entrante du matin, un tract signé par toute l'équipe de direction de l'usine, du directeur au chef de fabrication en passant par la cheffe du personnel. Sur un recto-verso, ces messieurs-dames insultaient les ouvriers de l'usine, déclarant que s'ils étaient infectés c'était de leur faute, et annonçant comme seule

mesure... des procédures de sanction.

Pourtant le même scénario de contamination et d'omerta organisée s'était présenté les jours précédents à l'Inspection, aux Presses, etc.

Alors sauver la peau des ouvriers, assurer leur sécurité, ne peut dépendre de ces gens-là et ne pourra être que l'affaire de tous. Le sentiment dans l'usine, quant à l'attitude de ces hauts irresponsables, est le dégoût.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org



Sur l'*Open Arms*, le 14 novembre

Migrants morts en mer: une tragédie sans fin

Près d'une centaine de migrants sont morts noyés le 12 novembre en Méditerranée, au cours de deux naufrages successifs d'embarcations, au large des côtes libyennes.

Des bateaux de pêcheurs et de gardes-côtes dans le premier cas, des équipes de Médecins sans frontières dans le second sont seulement parvenus à en sauver une cinquantaine d'autres.

Fin octobre déjà, au moins 140 personnes étaient mortes noyées dans l'Atlantique après avoir quitté la côte sénégalaise dans l'espoir d'arriver aux Canaries: de jeunes pêcheurs à présent sans ressources tentent ainsi de fuir la misère dans les «pirogues de la mort».

Ces chiffres s'additionnent à d'autres, mais ce ne sont pas des statistiques: ce sont des milliers de femmes, hommes, enfants qui perdent la vie chaque année en tentant de traverser la Méditerranée pour essayer de se trouver un avenir viable, loin des guerres, de la persécution, de la pauvreté. Dans la situation de plus en plus dramatique de leurs pays, le départ vers

les pays d'Europe apparaît comme la seule issue, quitte à se saigner pour payer leur traversée et à y risquer à nouveau mille morts.

Cette fois encore, un seul navire a été en mesure de leur porter secours, l'*Open Arms* (*Bras ouverts*) affrété par une ONG espagnole, le seul croisant actuellement en Méditerranée centrale. «*Nous les transférons sur un bateau où ils seront confinés*, a tweeté l'ONG après avoir transféré, le 14 novembre, 255 rescapés sur deux navires italiens. *Enfin, leur odyssee en mer prend fin et ils laissent la Libye derrière eux. Nous espérons que l'Europe les traitera mieux.*»

Qu'on en juge: Frontex, l'agence européenne pour la protection des frontières, terme tristement transparent, est mise en cause pour avoir repoussé à six reprises des migrants en mer Égée, entre la Turquie et la Grèce; des militants humanitaires

sont poursuivis par la justice; six bateaux d'ONG sont actuellement maintenus à quai en Italie, empêchés par les autorités de reprendre leurs opérations de sauvetage. «*La responsabilité de ces morts, comme le constate Médecins sans frontières, incombe directement aux États membres de l'Union européenne, c'est le résultat concret et inévitable de leurs politiques meurtrières de non-assistance et de blocage actif des navires de sauvetage d'ONG.*»

Le verrouillage des frontières, la politique mise en avant par les gouvernements de l'Union européenne capitaliste, dont le point culminant est l'accord de rétention monnayé avec le gouvernement turc en 2016, qui rend les chemins de l'émigration de plus en plus dangereux pour les réfugiés, montrent qu'elle ne les accueillera que contrainte et forcée, après avoir tout fait pour les repousser, en mettant leur vie en péril.

Viviane Lafont

Space X: à l'ombre de la Nasa

Dimanche 15 novembre, une fusée Falcon 9 de la société Space X envoyait quatre astronautes vers la station spatiale internationale, l'ISS. Chacun dans son style, Biden et Trump ont salué ce «succès américain» après neuf années où les seuls taxis de l'espace étaient les fusées russes Soyouz.

Depuis l'arrêt définitif en 2011 de l'utilisation des navettes spatiales, suite à un accident tragique, la Nasa a passé un accord de partenariat public-privé avec Elon Musk, le patron de Space X. Profitant des installations de la Nasa, organisme public, des compétences acquises par ses ingénieurs et techniciens ainsi que de contrats garantis, payés au prix fort, pour ravitailler l'ISS, Elon Musk a pu développer à l'ombre de l'État sa nouvelle fusée réutilisable.

Dans les années 1950-1960, devant l'avance prise par l'URSS dans la conquête spatiale, le gouvernement des États-Unis avait placé les entreprises privées de l'aérospatiale, incapables de mettre en commun leurs savoir-faire et de planifier un programme aussi complexe et coûteux que la conquête de la Lune, sous la tutelle de la Nasa. Comme dans toute l'histoire du capitalisme, il a fallu l'intervention politique et financière de l'État pour réaliser, à la place des entrepreneurs privés qui justifient pourtant leurs profits gigantesques

par les risques encourus, les investissements coûteux indispensables dont les retombées financières étaient aussi incertaines que lointaines. En même temps, la Nasa offrait un marché sûr et lucratif à une myriade de fournisseurs.

Aujourd'hui que les déplacements dans le proche espace sont maîtrisés, la Nasa redonne la main à l'industrie privée. Elle soustraite ses missions à diverses entreprises comme Space X ou Boeing, qui construit la capsule Starliner. Jeff Bezos, le patron d'Amazon, est sur les rangs avec Blue origin. Chacune de ces sociétés se prépare à organiser des vols touristiques pour riches fortunés en mal de sensations, ou à mettre en orbite puis à exploiter des milliers de satellites de communication commerciaux. Ces satellites lancés sans planification, en concurrence les uns avec les autres, feront double ou triple emploi. Après avoir ravagé le sol et les océans, le gâchis capitaliste est en bonne voie pour polluer l'espace.

Xavier Lachau



Lors d'un précédent lancement de la fusée Falcon.

Assurance chômage: une attaque inadmissible

Lors de sa conférence de presse du 12 novembre, Jean Castex a annoncé que l'indemnisation des chômeurs arrivant en fin de droits serait prolongée pendant le confinement. Mais il maintient l'application de la réforme de l'Assurance chômage au mois d'avril prochain.

«*Tout doit être fait pour éviter le risque de bascule dans la précarité*», a pourtant déclaré le Premier ministre. Mais pour lui cela ne vaut que le temps du confinement, car cette réforme de l'indemnisation du chômage, même reportée de janvier à avril, poussera des centaines de milliers de chômeurs dans la pauvreté.

Quelques modifications de détail de cette réforme ont été annoncées le 12 novembre: alors que la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits à indemnisation devait passer de quatre à six mois sur les 27 derniers mois, le gouvernement accepterait de revenir à quatre mois, mais seulement pour les moins

de 26 ans. Le salaire journalier de référence, qui sert à calculer l'indemnité de chômage, tiendra compte d'une moyenne incluant les jours non travaillés, ce qui provoquera de fortes diminutions des sommes versées, surtout pour les travailleurs n'effectuant que des contrats courts. Le gouvernement prévoit tout au plus d'introduire un plancher, pour amoindrir un peu les conséquences de ce mode de calcul. Enfin l'indemnisation des salariés les mieux payés, qui devait diminuer de 30% au bout de six mois, ne diminuerait finalement

qu'au bout de huit mois.

Le seul point de la réforme contesté par le patronat, l'introduction d'un bonus-malus sur les cotisations chômage des employeurs qui utilisent trop de contrats courts, est repoussé à 2023. Il a peu de chances d'être appliqué, car la renégociation de la convention chômage doit intervenir en 2022.

Avant ces modifications, l'Unedic avait calculé qu'avec la réforme 400 000 chômeurs verraient leur indemnisation diminuer de 40%, passant en moyenne de 890 à 535 euros. Pour

certaines, la diminution devait même être de 80%. Malgré les dernières annonces, le gouvernement devrait réaliser au moins 2,7 milliards d'économies sur le dos des chômeurs.

En pleine période d'explosion du chômage, où de plus en plus de familles de travailleurs devront aider plusieurs enfants ou parents au chômage, le projet de réforme reste une attaque en règle qui, si elle n'est pas stoppée, pèsera sur le niveau de vie de l'ensemble du monde du travail.

Hélène Comte